

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les accords du lac Meech ne valent plus qu'on les pleure. Le Québec doit se réjouir de pouvoir désormais, en toute légitimité, viser le maximum. L'éditorial de Lise Bissonnette.

Page 10

Idées

Pourquoi le Québec d'aujourd'hui a-t-il besoin d'une tête de pont à Ottawa? La chronique du député indépendant Lucien Bouchard.

Page 11



Imelda Marcos

Imelda Marcos est acquittée

Mme Imelda Marcos, l'épouse de l'ex-dictateur des Philippines Ferdinand Marcos, est acquittée d'une accusation de détournement de fonds du Trésor philippin le jour de son 61e anniversaire. Page 11

Allemagne : grève des métallurgistes

La deuxième journée de l'union monétaire allemande est marquée par les premiers remous sociaux en RDA : plus de 20 000 ouvriers de la métallurgie, selon les organisateurs, participent à des grèves d'avertissement pour réclamer la sauvegarde de l'emploi. Page 11

CSN, CEQ et FTQ indépendantistes

Les trois grandes centrales syndicales sont en faveur d'un Québec souverain ont l'intention de faire la promotion de cet objectif, au cours des prochains mois. Page 2



Archie Shepp

Tout un week-end

Avec Archie Shepp sur les planches du TNM et Milton Nascimento sur celles de la PDA, Montréal a vécu un week-end de jazz dont on se souviendra longtemps. Page 9

L'ONÉ contesté

La nouvelle politique de l'Office national de l'énergie sur les exportations d'électricité sape l'autorité de l'organisme de réglementation et prive la population d'un recours contre le développement effréné. Page 3

Les É.-U. proposent de redéfinir l'OTAN

d'après AFP et Reuter

BRUXELLES — Washington proposera officiellement, à la fin de cette semaine, des modifications substantielles à la doctrine fondamentale de l'Alliance atlantique, pour tenir compte des bouleversements survenus à l'Est au cours de la dernière année.

Le président des États-Unis, George Bush, a en effet proposé une série de changements devant permettre une refonte radicale de l'O-

TAN, a-t-on déclaré hier à Bruxelles de sources proches de l'Alliance atlantique.

Ces propositions, qui doivent être examinées lors du sommet de l'OTAN prévu jeudi et vendredi à Londres, comportent une reformulation de la doctrine nucléaire et un projet de retrait de tous les obus nucléaires américains stationnés en Europe.

Dans une lettre adressée vendredi dernier aux chefs de gouvernement de l'OTAN, Bush proposait déjà que

des diplomates soviétiques et est-européens soient accrédités au siège bruxellois de l'organisation.

« Si elles sont approuvées, ces mesures constitueront un changement réel de la manière de voir de l'OTAN, tant sur le plan militaire que politique », a déclaré un responsable de l'Alliance, sous le couvert de l'anonymat.

De même source, on précise que les initiatives de Bush visent trois ob-

Voir page 12: Les É.-U.



Protestations anticommunistes à Moscou

Au moment où s'ouvrait le 28e congrès du parti communiste d'URSS, hier, à Moscou, une centaine de protestataires se sont heurtés à la milice tandis que Gorbatchev plaidait pour ses réformes tout en se défendant de vouloir instaurer le capitalisme dans son pays. Page 11



Oliver Jones et le contrebassiste Red Mitchell en pleine action, hier.

Oliver Jones sous l'empire du swing

Caroline Montpetit et Serge Truffaut

LE PIANISTE montréalais Oliver Jones et ses compagnons se sont abandonnés, hier soir, aux délices du swing dans une salle Wilfrid Pelletier bondée. Ils ont joué constamment dans les notes du plaisir. Ils ont appliqué à la lettre la consigne de Count Basie : *Just Swing Baby*.

Jones, le trompettiste Clark Terry, le contrebassiste Red Mitchell, le guitariste Herb Ellis et le batteur Ed Thigpen ont donné une prestation qui aurait fort bien pu être baptisée *Les Copains d'abord* tant la concertation et la connivence entre eux animaient le jeu musical mais aussi leurs visages. Ils ont joué pour nous mais surtout pour eux.

Rétrospectivement, il n'est pas étonnant que ces cinq bonshommes aient amorcé leur spectacle par le célèbre *Just Friends*. C'est par cette composition en effet qu'ils ont imposé à la salle, et avec une aisance remarquable, ce jazz du swing qui, contrairement à ce qu'on pense parfois, n'est pas suranné mais tout simplement immortel.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

En deux mots, le spectacle d'Oliver Jones et de ses complices fut à l'image des fameux *Jazz At The Philharmonic* qui réunissaient sur une même scène, dans les années 50, des artistes choisis pour leur science du swing et pour les relations de sympathie, et non de confrontation, qu'ils entretenaient avec la musique.

Débordant de vitalité dans ses solos tout comme dans ses accompagnements, Jones a propagé aux quatre coins de la salle ces notes qu'il a fabriquées dans un style qui rappelle à la fois Oscar Peterson, bien évidemment, Fats Waller, Art Tatum,

Nat King Cole, Errol Garner, et même Bud Powell. Son *Blues pour Hélène* était plein des accents que ces pianistes ont inventés.

Au cours de cette prestation, on a eu l'occasion d'entendre un duo très moelleux du contrebassiste Red Mitchell et du guitariste Herb Ellis. Si moelleux d'ailleurs, qu'un vieil homme assis à côté de moi n'a pas pu s'empêcher de me glisser à l'oreille que « c'était du gâteau ». Ce duo en effet fut aussi capiteux qu'un bon millésime.

Du contrebassiste on a également goûté ses talents de compositeur plein d'humour. En duo avec le trompettiste Clark Terry, Mitchell a interprété une pièce qu'il a écrite en hommage pour les grands précurseurs qui furent sur cet instrument MM. Jimmy Blanton et Walter Page. Quant on saura que Terry a joué, il y a bien longtemps de cela, aux côtés de Blanton et Page, on aura compris que ce morceau, même s'ils n'étaient que deux, fut magnifique.

Par la suite, le batteur Ed Thigpen, soutenu par Mitchell, Ellis et Terry, a fait sur son instrument un retour en arrière. Il s'est « payé » un solo commençant avec les bâtons, puis avec les balais, puis avec les

Voir page 12: Oliver

La relève des féministes passe par l'expérience et les diplômes

Josée Boileau

ON NE fera pas croire à Diane Lemieux, la jeune coordonnatrice des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, qu'il n'y a pas de relève dans le mouvement des femmes. Pas plus qu'à Brigitte Lepage, présidente du Conseil permanent de la jeunesse et, à ce titre, bien loin de: militantisme féministe traditionnel.

« Moi, je n'ai pas fait d'études féministes ou travaillé dans des groupes, dit-elle. Mais avec le temps, je

me suis rendue compte que je faisais partie des jeunes femmes professionnelles qui accèdent à des postes de pouvoir et que ce seul fait était significatif dans notre société. J'ai aussi réalisé qu'en tant que mère, c'est difficile d'assumer ces postes-là. C'est pourquoi je commence à relier mes défis au féminisme. »

Brigitte a 26 ans, une fillette de trois ans et demi, d'importantes responsabilités. Sa lutte, elle veut continuer de la mener « au front des jeunes professionnelles », comme elle dit. D'autres préfèrent le travail de terrain, l'analyse universitaire, les pressions publiques. Etre partout

mais différemment de leurs aînées.

À 28 ans, Diane Lemieux compte au nombre des « féministes publiques » du Québec. C'est elle, notamment, qui réclamait récemment la démission du juge Denys Dionne pour avoir tenu des propos dégradants envers les femmes.

Elle se décrit elle-même comme une féministe « radicale dans mon analyse mais, et ça c'est plus nouveau, stratégique dans son application. Et je suis une fille de pouvoir : je n'en ai pas peur, je m'en sers. »

Dans mon entourage, beaucoup de filles de mon âge commencent à réaliser les injustices que les fem-

mes subissent, ajoute-t-elle. Au sein de mon propre regroupement, il y a une relève. Ce sont des jeunes femmes diplômées qui entrent dans les centres d'aide par la porte de l'emploi plutôt que par le militantisme. C'est par la suite que leur implication prend un autre sens, ce qui est inévitable quand on travaille auprès des victimes de viol.

Michelle Issa, 29 ans, permanente au Centre des femmes du Plateau Mont-Royal, fait le même constat. « Les jeunes femmes viennent d'abord chez nous comme stagiaires ou travailleuses. C'est après qu'elles deviennent bénévoles. »

L'évolution semble normale. Après tout, comment peut-on d'une part pousser les jeunes filles sur le marché du travail, leur faire miroiter pouvoir, carrière, amours, enfants et leur demander, par dessus le marché, de se lancer dans le bénévolat ?

Les aînées s'inquiètent de la répercussion de cet état de fait sur la survie du mouvement, comme elles en font état dans le livre *De travail et d'espoir*, un bilan du féminisme dressé par quelque 200 groupes de femmes du Québec. Les jeunes, elles, ne s'en font guère.

Voir page 12: La relève

L'ÉTÉ BORÉAL

DANS L'ŒIL DE L'AIGLE

WASHINGTON FACE AU QUÉBEC

Jean-François Lisée

580 pages - 29,95\$



LE NOUVEL ÉTAT DU MONDE

BILAN DE LA DÉCENNIE 1980-1990

432 pages - 24,95\$



BONHEUR FOU roman

François Gravel

«Un livre qui rend de bonne humeur. Un livre formidable.» Suzanne Lévesque - CKAC

304 pages - 19,95\$



LES ÉDITIONS DU BORÉAL

SONDAGE GALLUP

Un anglophone sur quatre favorable à la séparation

TORONTO (PC) — L'indépendance du Québec est deux fois plus populaire auprès des Canadiens-Français que des anglophones du pays, selon un sondage Gallup mené avant la mort de l'accord du lac Meech.

Quarante-huit pour cent des francophones et 24 % des anglophones interrogés se sont dit favorables à la séparation du Québec. Soixante-cinq pour cent des anglophones et 36 % des francophones s'opposaient à l'indépendance.

Ce sondage a été effectué entre les 13 et 16 juin, peu de temps

après la signature, par les premiers ministres du pays, d'une entente sur l'accord du lac Meech.

Sur le plan national, 29 % des Canadiens interviewés se sont montrés favorables à la séparation du Québec, et selon Gallup, cette proportion n'a à peu près pas bougé depuis le mois de juillet, où elle était de 28 %.

Ces résultats sont basés sur des interviews personnelles menées auprès de 1011 adultes. Un tel échantillon comporte une marge d'erreur n'excédant habituellement pas 4 %, 19 fois sur 20.

Le CPQ donne son aval à une commission parlementaire élargie

LE CONSEIL du patronat du Québec, a affirmé, hier, qu'il était d'accord avec le principe d'une commission parlementaire élargie telle que décidé par le premier ministre Robert Bourassa et le chef de l'Opposition, Jacques Parizeau.

Tout en ajoutant qu'il évaluera les modalités d'application, le Conseil du patronat préfère cette formule à celle d'états généraux que préconisait M. Parizeau, a déclaré son président, M. Ghislain Dufour, en espérant qu'elle ne canalise pas toutes les énergies.

« Sans vouloir passer le dossier constitutionnel sous le tapis, a dit M. Dufour, il faut maintenant éviter que ce dossier ne continue de canaliser tous les efforts, au détriment des dossiers économiques, sociaux et culturels. Trop de dossiers ont été laissés pour compte au cours des dernières années, et surtout des derniers mois, au profit du dossier constitutionnel, et il ne faudrait pas répéter cette erreur. »

Le Conseil avait déjà déclaré qu'il était favorable à des changements



Ghislain Dufour

dans les relations fédérales-provinciales sans que ces derniers n'affectent le niveau de vie des Québécois.

Les trois grandes centrales syndicales s'engagent à promouvoir la souveraineté

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

LES TROIS grandes centrales syndicales sont en faveur d'un Québec souverain et ont l'intention de faire la promotion de cet objectif, au cours des prochains mois.

Diverses instances de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont pris position, récemment, sur la question de la souveraineté du Québec.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), quant à elle, ne prendra position officiellement qu'à son congrès du mois de décembre. Toutefois, tout laisse croire que le vent de nationalisme qui souffle sur le Québec emportera aussi les producteurs agricoles dirigés par le nationaliste Jacques Proulx.

Les dirigeants de la FTQ, la plus grosse centrale du Québec avec ses 400 000 membres, n'ont jamais caché leur penchant souverainiste.

Les Louis Laberge et Fernand Daoust ont rappelé ces jours derniers, dans une page de publicité, que pour la FTQ, « le temps de la souveraineté est venu ».

À la FTQ, cette prise de position en faveur de la souveraineté fait l'objet « d'un consensus large et évident parmi les affiliés », assurent les deux dirigeants dans la même publicité. « En dehors d'une démarche formelle vers la souveraineté, le Québec ne peut plus avancer. »

Louis Laberge n'a jamais caché qu'il trouvait insuffisantes les cinq demandes du Québec contenues dans l'accord du lac Meech. Fernand Daoust, la semaine dernière, écoutait le discours nationaliste de la présidente de la CEQ et lui disait bienvenue dans la confrérie.



À la CSN, c'est le congrès qui a adopté une résolution en faveur de la souveraineté du Québec.

La résolution stipule que « c'est toute la population québécoise, et elle seule, qui doit décider comment elle entend exercer son droit à l'autodétermination ».

« Le moment est venu, pour le Québec, de choisir son avenir, d'exercer sa pleine autonomie et son indépendance dans des structures à déterminer collectivement », précise la CSN dans sa résolution.

La semaine dernière, le président Gerald Larose affirmait que « personne ne peut s'objecter à une démarche qui fera de ce pays un pays de tout le monde ».

La CEQ s'est prononcée samedi, en congrès à Laval, en faveur de la souveraineté du Québec. Un sondage auprès des membres de la CEQ, dévoilé à la fin mai, avait révélé que 74 % d'entre eux se disaient en faveur de la souveraineté.

C'est une « souveraineté populaire » que veut la CEQ, explique la présidente Lorraine Pagé. Cela signifie que le contenu de l'éventuelle constitution québécoise serait déter-

miné par un débat démocratique, et énoncerait les grands principes auquel croit le Québec : égalité entre les hommes et les femmes, français langue commune, respect des minorités, droit au travail, etc.

À l'UPA, le président Jacques Proulx déclarait récemment que « le Canada tel qu'on le connaît est fini » et que le Québec doit voler de ses propres ailes.

L'UPA ne s'est toutefois pas encore prononcée officiellement. Le prochain congrès de l'UPA a lieu en décembre, indiquait le responsable des relations avec les médias, M. Jean-Yves Duthel.

Au dernier conseil général, en juin — la plus haute instance entre les congrès — les délégués ont demandé de tenir un débat public pour que les Québécois puissent être éclairés sur toutes les options, « excluant le fédéralisme tel qu'on le connaît ».

Le dernier congrès, en décembre dernier, avait demandé le transfert au Québec de tous les pouvoirs agricoles, et ce quelle que soit l'issue de l'accord du lac Meech.

Les organisations syndicales ont l'intention de participer au débat pu-

blic qui s'amorce sur l'avenir du Québec.

Il s'agit d'un changement d'orientation pour la CEQ, par exemple, qui avait refusé de se prononcer lors du référendum de 1980. La CSN a toujours refusé toute étiquette politique, de par sa tradition.

Si les trois centrales ont pris position en faveur d'un Québec souverain, elles ont aussi une idée bien arrêtée des principes que doit défendre ce Québec : sociale-démocratie, égalité des hommes et des femmes, français langue officielle et commune, respect des minorités, bref une vision progressiste. Ni la FTQ, ni la CSN, ni la CEQ ne veulent d'un État qui privatise, qui se désengage des programmes sociaux, qui diminue ses investissements en santé et en éducation.

Naufrage sur le lac Érié

WINDSOR (PC) — Un remorqueur remis à neuf qui transportait un groupe d'amis sur le lac Érié, dimanche, a sombré après avoir été englouti par des eaux houleuses, entraînant la mort d'un homme. Neuf autres personnes, portant gilets de sauvetage, ont été rescapées par un voilier qui passait près de là.

Le corps de Bernie Ordon, âgé de 38 ans de Windsor, en Ontario, a été retrouvé par des plongeurs de la police provinciale à l'intérieur de l'embarcation coulée. L'épouse de la victime, Debbie, qui se trouvait sur le bateau, a été hospitalisée.

Tous les autres passagers s'en sont tirés sains et saufs.

Le propriétaire du bateau, M. Larry Grail, a raconté que le remorqueur a coulé en quelques minutes à peine près de l'île Pelée après avoir été renversé par de fortes vagues, au moment où M. Grail, un agent de police de Windsor, changeait de réservoir à essence à la suite d'une panne.



ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et
Services sociaux
Québec

Pour résoudre l'après-Meech

Des Albertains proposent la formation d'une assemblée constituante

EDMONTON (PC) — Des Albertains ont proposé hier la formation d'une assemblée constituante pour déterminer les changements constitutionnels nécessaires après l'échec de l'accord du lac Meech.

Cette assemblée serait composée d'intellectuels, d'associations féminines, d'autochtones, de partisans de la réforme du Sénat, d'experts constitutionnels, de politiciens et d'autres personnes intéressées.

L'un des promoteurs du projet, M. Bert Brown, président du Comité canadien pour un Sénat triple E, a déclaré que l'assemblée devra essayer de s'entendre sur la reconnaissance du Québec

comme société distincte, les droits constitutionnels des femmes et des autochtones, les droits linguistiques, la réforme du Sénat et autres points couverts ou non par l'accord du lac Meech.

M. Brown, qui exploite une ferme près du village de Kathryn, a reconnu que la principale question qui l'intéressait était celle du Sénat élu, efficace et de représentation égale pour chaque province.

« Je suis préoccupé par l'avenir de mon pays comme tout le monde, a souligné M. Brown, mais je serais hypocrite si je disais que je ne suis pas également préoccupé par l'avenir du Sénat triple E. »

Un autre promoteur du projet est M. David Elton, professeur de sciences politiques à l'Université de Lethbridge et président de Canada West Foundation. Il a fait remarquer que, de cette façon, ce serait les gens ordinaires qui feraient des suggestions aux politiciens, et non le contraire.

M. Allan Tupper, professeur de sciences politiques à l'Université d'Alberta, a noté pour sa part qu'il serait cependant « naïf de penser que plus il y aura de gens, moins il y aura de conflits ».

Une telle assemblée constituante, a-t-il admis, pourra dresser une liste un peu longue de propositions.



Les Arts du Maurier Ltée
Festival International De Lanaudière

Radio-Canada
Radio et télévision
Diffuseur officiel



Les Arts du Maurier Ltée vous compose un arc-en-ciel musical avec les grands noms d'ici et d'ailleurs. Réservez maintenant vos Soirées
Les Arts du Maurier Ltée, l'événement musical de la saison estivale.

7 juillet

Samedi, 20h00, L'Amphithéâtre
Soirée de Choeurs d'opéras avec le
Choeur de Lanaudière
Michèle Boucher, soprano et
Louis Langelier, ténor
Orchestre du Festival sous la direction
de Jacques Lacombe
Oeuvres de: Mascagni, Leoncavallo,
Verdi, Puccini, Gounod

3 août

Vendredi, 20h00, L'Amphithéâtre
Orchestre mondial des
Jeunesses Musicales
sous la direction de Vernon Handley
Angèle Dubeau, violoniste
Bruch, Concerto pour violon op. 26;
Longtin, Route des pèlerins reclus;
Rachmaninov, Danses Symphoniques.

4 août

Samedi, 20h00, L'Amphithéâtre
Mendelssohn Choir,
Great Lakes Brass
Le Mendelssohn Choir et le quintette
de cuivres Great Lakes Brass
sous la direction de Elmer Iseler

BILLETS

Billetterie Centrale de Joliette
Librairie Martin,
598, rue Saint-Viateur, Joliette
Téléphone: (514) 759-8446 ou
ligne directe de Montréal:
(514) 589-5676

20 juillet

Vendredi, 20h00, L'Amphithéâtre
Soirée Beethoven
Anton Kuerti, pianiste
Orchestre Métropolitain sous la
direction de Semyon Vekshtein
Ouverture « Les Créatures de Prométhée », op. 43;
3e concerto pour piano en do mineur, op. 37;
7e symphonie en la majeur, op. 92

Billets également en vente à la
Place des Arts et au réseau Admission

RENSEIGNEMENTS
Renseignements généraux:
(514) 759-7636



RÉSULTATS

l o t o - q u é b e c

Provincial

Tirage du
90-06-29

NUMÉROS	LOTS
1627072	1 000 000 \$
627072	10 000 \$
27072	1 000 \$
7072	100 \$
072	25 \$
72	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs

Le Mini

Tirage du
90-06-29

NUMÉROS	LOTS
2 2 9 1 7 3	50 000 \$
2 9 1 7 3	5 000 \$
9 1 7 3	250 \$
1 7 3	25 \$
7 3	5 \$
2 2 9 1 7	1 000 \$
2 2 9 1	100 \$
2 2 9	10 \$

Quotidienne

Tirages du
90-06-25

	3	4
LUNDI	366	4941
MARDI	701	7299
MERCREDI	693	2937
JEUDI	885	4021
VENDREDI	160	5208
SAMEDI	503	8284



Tirage du
90-06-30

9 17 21 28 29 30

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 105 792,40 \$
5/6+	6 132 586,90 \$
5/6	306 1 988,00 \$
4/6	17 250 67,80 \$
3/6	310 491 10 \$

VENTES TOTALES: 17 298 775,00 \$

PROCHAIN GROS LOT

(APPROXIMATIF): 1 700 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-07-04

Tirage du
90-06-30

No complé-
mentaire

1

Tirage du
90-06-30

No complé-
mentaire

32

GAGNANTS

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 124 617,00 \$
5/6+	1 44 845,00 \$
5/6	61 490,10 \$
4/6	2 563 52,50 \$
3/6	40 236 5,00 \$

VENTES TOTALES: 1 561 370,00 \$

PROCHAIN GROS LOT

(APPROXIMATIF): 1 400 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-07-07

Extra

Tirage du
90-06-30

No complé-
mentaire

1

NUMÉROS	LOTS
1 1 0 3 3 0	100 000 \$
1 0 3 3 0	1 000 \$
0 3 3 0	250 \$
3 3 0	50 \$
3 0	10 \$
0	2 \$

INTER-PLUS

Tirage du
90-06-29

NUMÉROS	LOTS
5 0 7 6 3 7	250 000 \$
0 7 6 3 7	2 500 \$
7 6 3 7	250 \$
6 3 7	25 \$
37	10 \$

NUMÉROS MOBILES	LOTS
7 9 9 2 8	2 500 \$
1 6 2 5	250 \$
3 0 6	25 \$

Panco

Tirage du
90-06-29

No complé-
mentaire

21

2	3	7	11	12
16	21	25	28	41
42	46	48	50	59
62	63	66	68	69

Prochain tirage: 90-07-02

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PREMIER JUILLET

Certains ont fêté, d'autres pas

Marie-Paule Villeneuve

DÉÇUS de ne pas avoir reçu, une fois de plus, leur part du gâteau constitutionnel, les Montréalais n'ont pas voulu partager l'immense gâteau de 1000 livres aux couleurs de la Fête du Canada, dimanche.

En fait, moins de 2000 personnes ont participé au défilé de la Fête du Canada, rue Sherbrooke Ouest, et environ 3000 personnes se sont rassemblées plus tard au Square Dorchester, point d'arrivée du défilé, pour les cérémonies officielles et la dégustation de l'immense unifolié à trois étages.

Mais, sauf un groupe marginal à tendance raciste, SOS Génocide, les opposants à la Fête ne sont pas allés troubler le défilé. Ils sont tout bonnement allés au Festival de jazz, à la campagne ou ont lavé leurs voitures, témoignant paisiblement de leur indifférence à cette fête, ne la considérant clairement pas comme la leur. La semaine dernière, la Fête nationale des Québécois avait attiré environ 200 000 personnes dans les rues de Montréal.

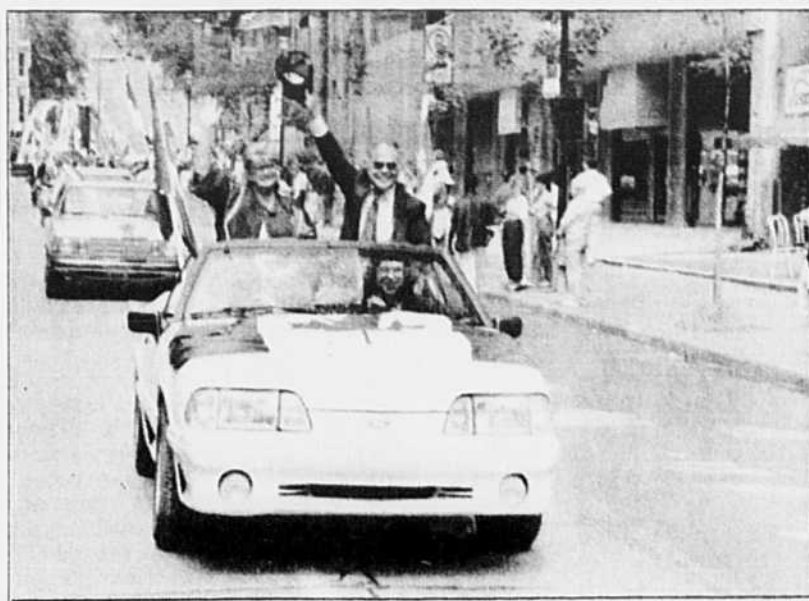
Des 12 députés provinciaux invi-

tés, seul Robert Libman du Parti Égalité a répondu à l'appel, a fait savoir l'organisateur du défilé, le Dr Roopnarine Singh. Ce dernier attribue à la peur des affrontements et à la mauvaise température, le manque de participation.

Selon le Dr Singh, un néo-Québécois, l'échec du lac Meech n'est pas seul responsable de ce désintéressement. « Je pense que ce sont surtout les politiciens et les médias qui ont créé cette situation », a déclaré hier au téléphone le Dr Singh, se disant déçu de l'attitude de certains extrémistes. « Je pense que les gens veulent encore vivre ensemble dans le Canada. Le Canada est indivisible. »

Plusieurs villes du Québec dont Longueuil, Québec et Sherbrooke avaient décidé d'annuler les festivités. À Montréal, les organisateurs avaient retranché une bonne moitié du parcours, celle qui devait se dérouler plus à l'est, en territoire plutôt francophone.

Les Québécois qui avaient le goût de fêter le 123e anniversaire du Canada dimanche, se sont plutôt déplacés à l'est dans le petit village estrien de Bury ou tout bonnement à



À peine quelques milliers de Québécois ont participé dimanche aux célébrations de la Fête du Canada qui n'a pas donné lieu à d'importantes contre-manifestations nationalistes. Sur notre photo de gauche, la présidente du Comité exécutif des Fêtes, Mme Geraldine Doucet, en compagnie de l'organisateur du défilé, le Dr Roopnarine Singh, salue les rares spectateurs présents sur la rue Sherbrooke ouest, à Montréal. Seul un petit groupe marginal, SOS Génocide (notre photo de droite), est venu perturber le défilé auquel ont assisté environ 2000 personnes.



PHOTOS PC ET JACQUES NADEAU

l'ouest voir la Reine Elizabeth II, livrer un discours sur l'unité du Canada.

Invitée originalement à Ottawa pour ratifier l'accord du lac Meech, Sa Majesté n'a pas voulu déroger à son horaire et s'est stoïquement rendue au parc Jacques-Cartier de Hull où environ 200 péquistes l'ont accueillie de dos arborant leur drapeau du Québec. Elle savait depuis quelques temps qu'elle ne serait pas la bienvenue, le maire de Hull, Michel Légère, s'étant attiré les foudres de fédéralistes la semaine dernière en déclinant l'invitation d'assister aux Fêtes du Canada en présence de la reine.

La reine a visité les enfants qu'elle était venue rencontrer, gardant le sourire devant les manifestants et saluant les quelque 3000 admirateurs, des anglophones pour la plupart. Le tout a duré environ une demi-heure.

Elle a ensuite participé aux festivités sur la colline parlementaire avant de repartir pour Londres.

Conscient, de son côté, que la vie doit continuer, le maire de Hull est quand même allé rejoindre, dimanche matin, son homologue d'Ottawa, le maire Jim Durell, sur le pont interprovincial, pour la traditionnelle poignée de main. Une habitude que le maire Légère lui-même a mis en place.

L'échec de Meech et l'affirmation de la société distincte ne devraient pas nuire aux relations géographiques des deux villes a indiqué le maire Légère. « Réalisme, respect, acceptation de nos différences et de nos spécificités respectives, tels sont les mots clés qui doivent sceller à tout jamais les relations entre la ville de Hull et la ville d'Ottawa. »

Par ailleurs, à Bury, 10 000 personnes ont célébré de nouveau avec

éclat, hier, malgré la pluie abondante qui s'est abattue au moment même où se mettait en branle le traditionnel défilé, peu après midi.

Depuis 63 ans, cette petite communauté anglophone en périphérie de Sherbrooke accueille les fédéralistes de tout le Québec et les fétards de la région attirés autant par la saveur de « shortcakes » au fraises que par celle du nationalisme canadien.

Le député anglophone de Notre-Dame-de-Grâce, M. Gordon Atkinson, du Parti Égalité, s'y était rendu en avec une centaine de supporters. De nombreuses personnes interrogées affirmaient pour leur part être venues à Bury pour les festivités, non pour la Fête du Canada.

En Ontario, les festivités entourant la célébration de la Fête du Canada ont été ternies, dimanche, par l'écrasement de deux avions qui participaient à des spectacles aériens.

Le premier accident survenu en après-midi, à Ottawa, a coûté la vie à Harry Tope, 48 ans, de Mount Pleasant, dans le Michigan, un habitué des spectacles aériens au Canada et aux États-Unis. Il pilotait un avion datant de la Seconde Guerre mondiale (Mustang P-51).

Son appareil a heurté des arbres pour ensuite s'écraser sur un terrain de golf.

L'autre avion, également un appareil de la Seconde Guerre mondiale (T-6), effectuait un numéro d'acrobatie aérienne, lorsqu'il s'est abîmé hier dans le lac Érié, devant plusieurs milliers de spectateurs ahuris.

Le pilote Gifford Foley, 43 ans, un Américain résidant dans l'État de New York, a été incapable de compléter une manœuvre périlleuse. Lui aussi était un habitué des spectacles aériens.

PHASE II DE LA BAIE JAMES

Amérindiens et écologistes s'en prennent à l'Office national de l'Énergie

de la Presse canadienne

LA NOUVELLE politique de l'Office national de l'énergie (ONE) sur les exportations d'électricité sape l'autorité de l'organisme de réglementation et prive la population d'un recours contre le développement effréné, déplorent à l'unisson autochtones et groupes écologistes.

Depuis la semaine dernière, tout projet d'exportation d'énergie ou d'érection de lignes internationales de transport d'électricité peut être autorisé sans audiences publiques préalables. Au paravant, l'ONE était tenu d'organiser automatiquement de telles audiences pour toutes les demandes d'autorisation d'exportation d'énergie ou de construction de lignes d'électricité, sauf pour des quantités minimales d'énergie.

L'organisme peut toujours recommander la tenue d'audiences, mais c'est au cabinet fédéral que revient la décision finale.

« Ils vont pouvoir vendre l'héritage naturel du Québec aux États-Unis en petits morceaux et l'Office national de l'énergie ne lèvera pas le petit doigt », s'inquiète M. Brian Craig, le directeur des relations fédérales pour le Grand conseil des Cris du Québec.

Le déroulement des audiences publiques a récemment suscité énormément d'intérêt, surtout depuis que les autochtones et les groupes écologistes s'élèvent contre la « phase II » du développement hydro-électrique de la Baie James, dans le Grand Nord québécois.

En février dernier par exemple, deux requêtes d'Hydro-Québec concernant des projets de contrats d'exportation d'électricité à long terme avec les États de New York et du Maine ont fait l'objet d'audiences publiques. Les Cris soutiennent que ces ventes exigeraient la construction de nouveaux barrages, entraînant l'inondation de vastes régions de territoire cri et provoquant de graves dommages à l'environnement.

« Les audiences ont obligé l'ONE à examiner plus en profondeur les contrats », commentait M. Craig en entrevue. L'organisme doit rendre sa décision sur les requêtes au mois de novembre.

Hydro-Québec rétorque que la nouvelle politique de l'ONE ne lui donne pas entièrement les coupées franches en matière de développement et maintient qu'elle demeure assujettie aux autres lois sur la protection de l'environnement.

D'ailleurs, ajoutait le vice-président aux marchés extérieurs chez Hydro-Québec, « ce n'est pas nécessairement l'endroit le plus propice pour prendre des décisions relatives à la protection de l'environnement ».

À cela M. Daniel Green, porte-

Michel Venne
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Dans la tourmente provoquée par l'échec de l'accord du lac Meech, l'Assemblée nationale a adopté la semaine dernière une loi qui vise à faciliter l'adoption internationale.

La loi 70, qui n'entrera toutefois en vigueur qu'en septembre prochain, permettra notamment aux futurs parents d'entreprendre eux-mêmes des démarches en vue d'adopter un enfant à l'étranger ou de procéder par l'intermédiaire d'un organisme privé, agréé par le gouvernement pour ce faire.

Présentement, la seule voie légale que peuvent emprunter de futurs pa-

rents est de présenter une demande au Secrétariat à l'adoption internationale et chaque demande doit être approuvée au préalable par un tribunal québécois.

Ces deux obligations étant levées par la nouvelle loi, le ministre délégué à la Santé et responsable de ce dossier à Québec, M. Christos Sirros, estime que la procédure en sera facilitée, ce qui devrait réduire considérablement les délais et augmenter le nombre d'adoption.

À ce jour, quelque 1500 personnes sont inscrites sur la liste d'attente du secrétariat, 550 demandes s'ajoutent chaque année. En 1989, seulement

285 dossiers ont été menés à terme. Dans certains cas, des parents attendent depuis quatre, cinq ans, que leur demande soit traitée.

La nouvelle législation prévoit également que lorsque le jugement d'adoption est prononcé hors du Québec (65 % des cas), l'évaluation psychosociale que doivent subir les futurs parents puisse être faite, aux frais de l'adoptant, par un travailleur social ou un psychologue de pratique privée.

À l'heure actuelle, cette évaluation doit absolument être effectuée par le Directeur de la protection de la jeunesse, qui est souvent débordé, ce qui

occasionne des délais importants.

Dans un entretien avec la *Presse canadienne*, le ministre a soutenu hier que cette nouvelle loi marquait un changement de philosophie et d'approche de la part du gouvernement, en ce sens que le contrôle de l'État dans la procédure se trouve réduit.

Si un couple désire adopter un enfant dans un pays étranger et qu'il décide d'entreprendre lui-même les procédures, il n'aura plus qu'à se procurer les documents attestant que l'enfant choisi peut être adopté (certificat de naissance, certificat d'abandon ou consentement d'adoption par les parents naturels), les présenter au Secrétariat, qui ne fera que vérifier, dans le pays d'origine, si la procédure habituellement suivie pour émettre ces documents a été respectée.

De telle sorte, soutient le directeur du Secrétariat, M. Lucien Leblanc, qu'un dossier pourrait être réglé en aussi peu que trois semaines, à partir du moment où les documents sont disponibles et que le couple a subi avec succès une évaluation psychosociale.

Cette façon de procéder favorisera sans doute, prévoit M. Leblanc, l'adoption par contacts directs, par l'entremise par exemple d'un parent ou d'un ami missionnaire ou coopérant qui oeuvre à l'étranger.

Cap-de-la-Madeleine
Norton
ferme
ses portes

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — L'usine Norton, de Cap-de-la-Madeleine, ferme ses portes : le producteur de carbure de silice refuse de se plier aux demandes du ministère de l'Environnement du Québec et s'apprête à mettre à pied ses derniers employés.

Environnement-Québec réclame que Norton réduise substantiellement ses rejets atmosphériques. Mais la compagnie affirme que cette opération coûterait 60 millions \$, ce qui est trop pour elle.

Le syndicat poursuit ses démarches pour faire renverser cette décision, affirmant que la réduction à la source des émissions polluantes coûterait moins de 10 millions \$.

Le syndicat soutient de plus que les gouvernements pourraient assumer une partie des investissements afin d'éviter des pertes économiques et sociales qu'il évalue à près de 16 millions \$ par année.

CARTES
D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de
brevets
d'invention
et de marques
de commerce

SWABEY
OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES
DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY,
MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
et le cabinet légal OGILVY RENAULT
sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Tél.: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

Une automobile en otage

WESTWOLD, C.-B. (PC) — Les résidents de Westwold, en Colombie-Britannique, ont promis de bloquer un véhicule officiel de la Société canadienne des postes tant qu'ils n'auront pas récupéré leur bureau de poste. Plusieurs membres de cette communauté de 600 personnes ont bloqué vendredi l'automobile du représentant des postes qui venait leur livrer des lettres leur annonçant la fermeture, le lendemain, du bureau de poste local, ouvert depuis 112 ans. La société des postes prévoit placer des boîtes postales communautaires derrière le bureau de poste de Falkland, à 18 kilomètres de Westwold. Après avoir immobilisé leurs voitures tout autour du véhicule postier, les citoyens mécontents refusent depuis lors de laisser le passage aux agents de la Gendarmerie royale ou aux camions de dépannage.

LE GRAND BAZAR D'ÉTÉ

La Maison Cornemuse de la rue Laurier à Outremont et de la Place Bellecour à Ste-Foy offrent des rabais allant jusqu'à

60% sur toute la
marchandise en magasin.

C'est le grand soldé
BAZAR D'ÉTÉ

sur tout, tout, tout...
des vêtements pour
hommes et femmes
jusqu'aux parfums et
produits de toilette
raffinés, en passant
par les accessoires,
les antiquités et les
objets décoratifs
en magasin.

Nouvel arrivage

CORNEMUSE

1061, rue Laurier Ouest • Outremont • (514) 270-7701
2600, Boul. Laurier • Ste-Foy • (418) 656-6258

Au bout de chaque
cigarette

Un seul filtre: vos
poumons



CARRIERES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

Recrutement d'un cadre
Toronto (Ontario)

Le CMEC recherche un cadre pour le poste de coordonnateur(trice) — enseignement primaire et secondaire, qui exercerait en fonction immédiatement.

Responsabilités : coordination des activités liées à la planification et à l'exécution des activités et projets du CMEC dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire; communication opportune et exacte entre le Secrétariat du CMEC et les représentants des provinces et des territoires.

Les personnes présentant leur candidature doivent : avoir à leur crédit des réalisations d'une qualité manifeste dans la fonction publique, au service d'un conseil ou d'une commission scolaire, dans un établissement postsecondaire ou dans d'autres domaines apparentés; posséder d'excellentes aptitudes à la communication; bien connaître le secteur de l'enseignement primaire-secondaire pour y avoir été employées antérieurement; connaître parfaitement les systèmes scolaires au Canada; être disposées à siéger à des comités à titre de personne-ressource; être en mesure de travailler dans les deux langues officielles; être disposées à voyager de temps à autre pour assister aux réunions du Conseil et de ses comités. Le traitement se situe entre 48 000 et 58 000 \$.

Date limite de réception des demandes : le 27 juillet 1990. Adresser la candidature au Directeur général, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 252, rue Bloor ouest, bureau 5-200, Toronto (Ontario) M5S 1V5.

Une commission internationale décidera du maintien du moratoire sur la pêche commerciale à la baleine

Jacques Lhuillier
de l'Agence France-Presse

NOORDWIJK, Pays-Bas — La 42e conférence annuelle de la Commission baleinière internationale s'est ouverte hier à Noordwijk an Zee, près de La Haye, avec une question essentielle en toile de fond : faut-il prolonger le moratoire interdisant la pêche commerciale à la baleine ?

Durant quatre jours, dans cette petite ville côtière, les experts scientifiques, ainsi que des organisations telles que Greenpeace, le World Wide Fund for Nature (WWF), ou encore l'Agence de recherche sur l'environnement (EIA), vont tenter de faire barrage aux tentatives des « pays baleiniers » qui souhaitent la fin de cette « option zéro » concernant la pêche commerciale, et donc obtenir des quotas. Ces pays sont essentiellement la Norvège, le Japon et l'Islande.

Lors de l'ouverture officielle de la conférence, le ministre néerlandais de la Pêche, M. Gerrits Braks, tout en rappelant que les Pays-Bas avaient été par le passé un « pays baleinier », s'est prononcé vigoureusement pour le maintien du moratorium décidé en 1982 et entré en vigueur dans les faits seulement en 1986.

« La nature ne nous permet de faire des expériences, car si nous échouons, il n'y a pas de retour possible, et c'est pourquoi le gouvernement néerlandais soutient le maintien du moratoire », a déclaré M. Braks, qui a également condamné l'utilisation des filets géants de dérives dans lesquels meurent des milliers de cétacés. « Toute modification du moratoire », a-t-il poursuivi, « ne peut être envisagée que lorsque les études sur les populations de baleines (nombre par « famille », reproduction des espèces...), auront donné des informations suffisantes.

Ce n'est actuellement pas le cas, selon le docteur Sydney Holt, grand spécialiste des cétacés et membre de la

commission scientifique de l'IWC.

Selon la commission, « il est trop tôt pour que les scientifiques puissent évaluer exactement les effets du moratoire », a expliqué M. Holt dans une conférence de presse avant l'ouverture officielle de la conférence.

Selon ce scientifique, « il y a actuellement une très grande pression des gouvernements d'Islande et de Norvège, également du Japon, pour reprendre la chasse de la baleine Minke (petit rorqual, huit tonnes environ) immédiatement.

« Nous sommes face à une action coordonnée de désinformation des gouvernements norvégien et islandais dont les informations sont des mensonges. » Concernant les baleines Minke, Sydney Holt accuse les autorités norvégiennes d'avoir délibérément « gonflé » leurs estimations dans l'Atlantique Nord : 80 000 selon les Norvégiens, 60 000, selon lui.

« Il y a beaucoup de lobbying et de pression », commente à l'AFP M. Holt, qui ne pense cependant pas que la commission mettra fin au moratoire.

Selon un spécialiste japonais indépendant, M. Fujimura, le moratoire devrait être prolongé d'au moins 30 ans. Pour le Britannique Roger Payne, du WWF, également membre de la commission scientifique, il faut au minimum une prolongation de dix ans. Évoquant l'imprécision des informations scientifiques sur le recensement des populations de cétacés, il estime qu'il faut « laisser le bénéfice du doute aux baleines, plus les données seront insuffisantes, plus les quotas devront être bas ».

Une décision sur la prolongation du moratoire devrait intervenir jeudi, selon une bonne source.

Par ailleurs, les « écologistes » ont profité de la réunion de la Commission pour rendre public un épais rapport dressant un bilan mondial complet sur « la guerre contre les petits cétacés ».

Les « écologistes », comme les a baptisés la presse

anglo-saxonne, sont des scientifiques regroupés depuis 1984 au sein d'une association indépendante, l'Agence pour la recherche sur l'environnement (EIA). Les petits cétacés, ces « baleines oubliées », ce sont les dauphins, les marsouins, les rorquals, espèces d'autant plus menacées que leurs « grandes sœurs », bleues, à bosse, franches, et autres cachalots, bénéficient d'une protection légale (moratoire « zéro » sur la pêche commerciale depuis 1986), et que certains pays baleiniers se sont rabattus sur ces cétacés beaucoup moins « médiatisés ».

Ces petits cétacés, auxquels est consacrée une sous-commission spéciale au sein de l'IWC, « sont l'objet d'un massacre cruel, indiscriminé, inimaginable, selon le rapport de l'EIA. Ils sont tirés, poignardés, gaffés, harponnés, bombardés, filétés, noyés, électrocutés, hameçonnés... », poursuit crûment le document photos bien rouges à l'appui.

L'EIA n'oublie pas dans cette « panoplie » les fameux filets géants de dérives (plusieurs dizaines de kilomètres de long) dans les mailles desquels des milliers de cétacés viennent d'empêtrer et mourir.

Selon M. Roger Payne, membre du Fonds mondial pour la Nature (WWF) ces filets sont grandement responsables d'un phénomène inquiétant : certaines espèces de cétacés continue de décroître en nombre, bien qu'elles bénéficient d'une protection légale (le 22 décembre 1989, l'ONU a adopté une résolution pour une interdiction mondiale de ces filets au 30 juin 1992). Mais deux grands utilisateurs de « driftnets », Tawana et la Corée du sud ne sont pas membres de l'ONU.

Selon le président de l'EIA, M. Allan Thornton, certaines espèces de dauphins, de marsouins et de petites baleines (on en compte 65) « sont presque disparues, beaucoup d'autres sont en voie d'épuisement ». Principaux pays visés : Japon, Norvège, Mexique, Pérou, Chili...

Il s'en suit une importante bataille au sein de l'IWC sur

le fait de savoir si la commission est ou non compétente pour ces « petits cétacés ». À Noordwijk les « passes d'armes » à ce sujet, selon l'expression du secrétaire de la commission, doivent avoir lieu aujourd'hui.

L'enjeu est d'autant plus important du fait de l'interaction entre la situation des grands cétacés et celle des « petits ».

Un seul exemple : lors de la précédente réunion de l'IWC en 1989, la délégation japonaise avait demandé un « quota intérimaire » de 320 baleines Minke (rorquals) pour « réduire la pression sur d'autres espèces de cétacés », « Ni plus ni moins que du chantage », a déclaré à l'AFP un représentant de Greenpeace International.

À Noordwijk, la délégation japonaise, a posé clairement ses demandes dès la session inaugurale : « pour des raisons humanitaires, nous demandons à l'IWC de permettre à de petites communautés côtières de notre pays de pêcher quelques baleines Minke dans le but de satisfaire leurs besoins culturels, sociaux et religieux ».

Hier à ainsi eu lieu une nouvelle bataille de chiffres sur les évaluations des populations de rorquals. Japonais et Norvégiens soutiennent que la « famille rorqual » se porte numériquement bien, suffisamment pour lever le moratoire. Scientifiques et membres d'ONG (organisations non gouvernementales) affirment qu'il est trop tôt pour connaître les effets du moratoire sur les indices de population et de reproduction, chez des animaux sexuellement mûrs tard et de gestation lente. Donc, prorogation du moratoire de dix voire 30 ans.

Illustration des débats : à l'extérieur de l'hôtel Orange, siège des débats, Greenpeace a installé face au large deux baleines gonflables, l'une énorme, presque grandeur nature, l'autre plus petite.

Quant aux norvégiens, soucieux de prouver le côté familial et traditionnel de leur pêche, ils ont envoyé un petit baleinier qui doit arriver demain à Scheveningen... à 20 km à peine de Noordwijk.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE 286-1200

251 Bureaux à louer

C.D.N.: Sous-location immédiate 5,700 pi.ca., 13 s/p.c. tout inclus. Occasion à ne pas manquer! Termes discutables. 987-1660, Jean Jacob.

CHOMEDEY-LAYAL 3050 boul. Cartier. Bureau professionnel, 500 p.c. dans clinique médicale. Libre imm. 648-2090.

RUE LAURIER O. Près Hutchison, 3e étage, 620 pi.ca. divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 715 \$, 271-1399.

RUE LAURIER O. Près Hutchison, 3e étage, 620 pi.ca. divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 715 \$, 271-1399.

STE-CATHERINE/BLUERY 2 étages, s-location, 3,300 p.c. par étage, 11 s/p.c. Occup. imm. Voila 1 occasion d'affaires au centre-ville à peu de frais. Termes discutables. 987-1660, Jean Jacob.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

poste disponible

(Région Châteauguay / Mercier)

Le sous-distributeur de la région

CHATEAUGUAY-MERCIER

et environs, recherche activement des camelots. Pour plus amples informations:

M. Daniel Gauthier

699-1868

J.N.O.

551 Déménagement

DEMEURATEURS PROFESSIONNELS QUÉBEC, OTTAWA, TORONTO, chaque semaine. Estimation gratuite. Réserver imm. 591-0184

555 Camionnage, transport

TRANSPORT, déménagement, prix fixe ou location du camion (12 pi.), local ou longue distance. 279-0369.

559 Entretien, réparations, rénovation

MENUISERIE GÉNÉRALE Spécial: Balcons. Peinture. Estimation gratuite. 597-2179

MENUISERIE: réparation balcon, pose aluminium, peinture, démolition. 529-5406.

SPECIALISTE en rénovation intérieurs et extérieurs, cuisine en mélaminé. 33 ans d'expérience. 581-4658.

567 Lavage, nettoyage

SANI-PROPRE ENR. Vitres, murs, tapis, peinture, entretien de bureaux. 526-2715, page 1 numérique, 597-9556

591 Occasions d'affaires

ARGENT COMPTANT PROFITS ÉLEVÉS

ARGENT COMPTANT, profits élevés. Boissons gazeuses les plus vendues (PEPSI, COKE, 7-UP, etc.) à partir de MINIDISTRIBUTRICES MURALES REFRIGÉRÉES les plus perfectionnées, avec panneaux d'art décoratifs. Milliers de possibilités! Bureaux, banques, salons, personnel, magasins, etc. Partout où les grosses machines ne vont pas, investissez 13 950 \$. Occupation lucrative. Concept éprouvé. Pour recevoir notre brochure de 10 pages en couleurs, appelez dès aujourd'hui. Centre de la création des petites entreprises (514) 871-8616

04-07-90

99 Visite Libre

OUTREMONT 3e étage, ensoleillé, rénové à neuf, boiserie, puits de lumière, terrasse. 180 000 \$ **Visite libre mercredi 18h-20h et de 14h-16h.** 6138 Durocher, 843-5076

101 Propriétés à vendre

CENTRE-VILLE UQUAM Bel appartement rénové, 4 pièces, style loft, cachet d'époque. 5 appareils neufs, 118 000 \$ Poss. financement. 488-2344

OUTREMONT Bel appartement rénové, 4 pièces, moquette, miroirs, 5 appareils, près métro. Belle vue. 123 000 \$ 488-2344

ST-LOUIS DE TERREBONNE Faut vendre! Très belle prop. briques, 8 pièces, 4 chambres, foyer, alarme, tapis mur à mur, adoucisseur d'eau, piscine tourbillon couverte, terrain 22 560 p.c. clôture, terrasse 22 X 32. A qui la chance? 165 000 \$. Vendu par propriétaire, négociable. 352-4687

POUR AUSSI PEU QUE 595 \$ par mois. Maison et terrain infrastructure comprise 12 modèles différents. 443-5650

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MORIN HEIGHTS Magnifique maison Suisse, 2 étages, meublé, 3 c.c., 1 1/2 s/bains, terrain 26 000 p.c.a., complètement paysager, piscine couverte, remise 12 X 16, piste de ski de fond, à quelques minutes des pentes de ski alpin et terrain de golf. Taxes très basses. Doit être vu pour apprécier. À vendre ou à louer avec option d'achat. Jour: 1-432-2945, 1-227-5958.

105 Propriétés à louer

LONGUEUIL Collectivité Nouvelle, 4 c.c., 2 salons, s/manger, 3 s./b., jardin clôturé avec garage. 1 200 \$/m. non-chauffage. 342-3629

VILLE MONT-ROYAL Bas duplex, 5 1/2, libre imm. redécouvert, s/sol, garage privé, patio, taxes payées, cuisinière/frigo, eau chaude fournie, lumière de sécurité au dehors. 731-4258

WESTMOUNT Superbe maison de 10 pièces, climatisation centrale, nord de Sherbrooke, jardin, garage 2 places, cheminée. 3 500 \$/mois. 844-3951.

113 Propriétés à revenus à vendre

A ST-YACINTE, 34 logements, site 1er choix, liste d'attente, bonne affaire, à voir. Jean Parenteau. Bolard Parenteau courtier. 442-4432

122 Condos à vendre

EDOUARD-MONTPETIT 3 1/2 - 4 1/2, électriques, rénovés. 495-590, 731-6989

149 Terrains à vendre

A CANDIAC Terrain à vendre pour 8-16-24 logements, services et asphalté, 651-5203, 444-2009

TERRAINS À VENDRE Bord de l'eau ou flanc de montagne. Prés de l'Estrel. Financement sur place. 229-2275

160 App. et log. à louer

4 1/2 (2) Près Notre-Dame et de la Montagne. 440 \$, 5 1/2, 460 \$, 3 1/2, 400 \$ non-chauffé. Stationnement à l'arrière, service de conciergerie. 937-7435 — 939-3626

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC Grand bas 6 1/2, chauffage électrique, entrée lav/séch., très tranquille, propre. 381-7948

AV. WILLOWDALE Outremont près U de M. H-duplex, 9 pces. clair, récemment redécouvert, cuisinière/frigo, 2 s/bains + s-lavage séparé, lav/séch. 1er juillet. 845-0297 — 737-1935

C.D.N. 6 1/2 + poêle et réfrigérateur, chauffage, poss. garage. Libre 1er juil. 90 335-9138 ou 453-8371 (midi ou 18h)

FABRE 5076A, 4 1/2, rénové, spacieux, lav./séch. fournis, occupation immédiate. 475 \$ 522-5127.

MTL-NORD, grand 5 1/2 haut duplex très propre, libre immédiatement, 490 \$ 325-1998

OUTREMONT avec Willowdale. Haut (950 \$) et bas (1 200 \$) de duplex, 7 1/2 pièces, chauffés, boiserie, s/s et garage (bas), espace de stat. (haut). 342 9429 répondre

OUTREMONT Beau grand 4 1/2 chauffé, 1er étage, poêle. 570 \$ 1257 Bernard Ouest. 272-7000.

OUTREMONT 4 1/2, ensoleillé, cuisinière/réfrigérateur 850 \$ 279-6723, 270-9288

OUTREMONT Grand 7 1/2, planchers, sables, frais peint, ensoleillé. 700 \$ 354-9621, 270-9384.

OUTREMONT: près métro. 4 1/2 - 5 1/2 r-d-c., chauffés, eau chaude, etc. 274-6254 — 334-5812

PLATEAU, MARQUETTE, grand 6 1/2 chauffé, élect., cour. près Parc Lafontaine, 7305/mois. (514) 228-3274

ST-CONSTANT idéal pour couples retraités, condo de luxe, pas de frais de condo. 425 \$ 595-1000.

251 Bureaux à louer

BUREAU À LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électrique. 525-4569

BUREAU DANS CENTRE PROFESSIONNEL 9008, St-Michel. 387-0397 — 389-8426

259 Espaces commerciaux à louer

257 LAURIER OUEST Beau local rénové, 1 500 pi.ca. Libre pour le 1er nov. 737-3563, matinée ou soirée.

RUE ST-DENIS Bâtisse neuve en béton, située côté est de la rue St-Denis, au sud de Mont-Royal. 1 096 à 2 260 p.c.a., Int. Colette, 286-2524.

268 Espaces industriels à louer

ATTENTION! LONGUEUIL. À VENDRE OU À LOUER. BUREAU ET ENTREPOT 800 A 70,000 pi.ca. 442-1858

IDEAL INDUSTRIEL OU COMMERCIAL à vendre ou à louer. P.A.T. const. neuve, 2000 à 12000 pi.ca., 640-4831.

275 Locaux à louer

7165 ST-HUBERT Métro Jean-Talon. 2e étage. Libre immédiatement. 575 \$ 364-2102.

BELANGER EST 2551, environ 1100 pi.ca., 2 grandes vitrines, stationnement 1 voiture, s/sol, non chauffé, prix 800\$

335-4059

IDEAL PROFESSIONNEL Jean-Talon. Lacordaire. Local ou commerce. 256-5080 (conciergerie).

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec M. André Leblanc au 844-7531 entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

ANALYSE PERSONNELLE Medium, cartes, tarot. Louise: 933-9790

578 Santé

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sport. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

591 Occasions d'affaires

★ OPPORTUNITÉ ★
★ D'INVESTISSEMENT ★
Attention! Plusieurs excellentes opportunités d'investissements. Nous vous offrons des rendements bien supérieurs à la moyenne. Possibilité de participation active ou passive. Investissement minimum 150 000 \$. Gens sérieux ne pas s'abstenir.

M. Thomas, 738-5280

591 Occasions d'affaires

MANUFACTURIER demande aide financière pour compléter projet unique en son genre. M. Grenier 729-1870, 668-5559

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

TROJAN 31', 1967: «hard top», bois, 2 moteurs Chrysler V8, tout équipé, 6 couchés, bonne condition. 15 000 \$ ou meilleure offre. 699-1094

685 Avions

CESSNA 1970-185E sur flotte 2870, en très bonne condition, acheteur sérieux seulement, dans la région du Saguenay, 418-548-8246, demander Denis ou Antonio.

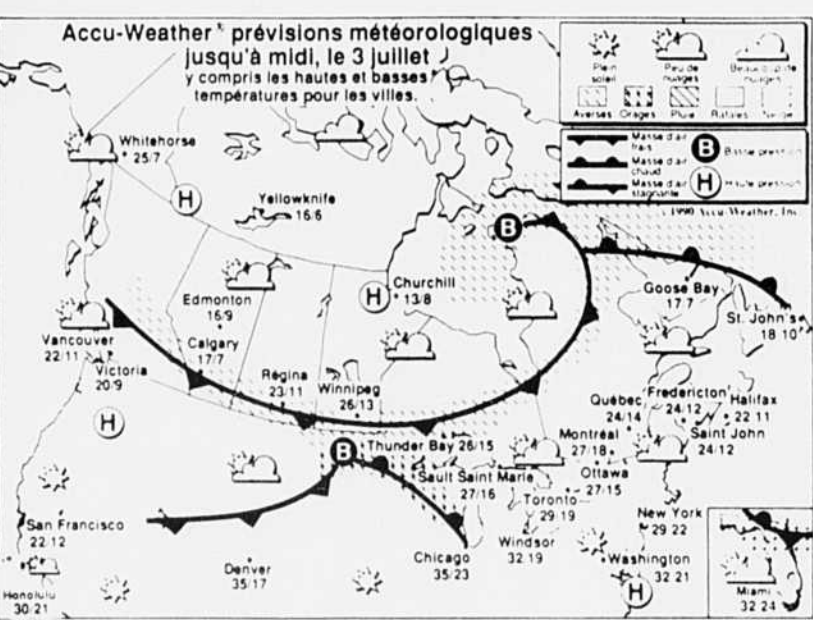
695 Automobiles à vendre

TRANS-AM GTA 89: blanche, 17 000km. 5.7L. air, T-Top, contrôle de radio dans le volant. Valeur 28 000 \$ pour 22 000 \$. 472-3147

VOILIER Seidelman, 37, bonne condition, équipée, 4 voiles, 7 couchettes, 24 H.P. Bon prix. 348-4666

VOLVO 760 1988, état neuif, 65 000 km, garantie 120 000 km jusqu'en '93. M. Gravel, 842-4861, 655-9661, 649-6583.

LA METEO



Situation générale:
Des nuages accompagnés d'averses et même à l'occasion d'orages affectent les régions situées dans un corridor allant de l'Abitibi vers le Saguenay et la Côte-Nord.

Ailleurs, le soleil sera présent pour une bonne partie de la journée avec des averses et un risque d'orages se développant en fin de journée. Les températures seront estivales.

Mercredi, les nuages se déplaceront lentement vers le sud du Québec et les probabilités de précipitation seront à la hausse. Le temps demeurera chaud et le taux d'humidité sera élevé.

MONTRÉAL

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Risque d'orages en fin de journée. Chaud. Max.: 29. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 30 %. Mercredi: généralement nuageux avec quelques averses ou orages, surtout en après-midi. Chaud et humide.

LEVÉ DU SOLEIL 5 h 11

COUCHER 20 h 45

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement le matin suivi de quelques averses ou orages. Max.: 25. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 60 %. Mercredi: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: généralement ensoleillé. Ennuagement en mi-journée suivi d'une possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée. Max.: 28. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 30 %. Mercredi: généralement

nuageux avec quelques averses ou orages.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: généralement ensoleillé. Ennuagement en après-midi suivi d'une possibilité d'averses ou d'orages. Chaud. Max.: 28. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 30 %. Mercredi: généralement nuageux avec quelques averses ou orages.

Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Risque d'orages en fin de journée. Chaud. Max.: 29. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 30 %. Mercredi: généralement nuageux. Quelques averses ou orages, surtout en après-midi. Chaud et humide.

Lac St-Jean, Saguenay: ennuagement en matinée suivi de quelques averses ou orages. Max.: 25. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 50 %. Mercredi: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

La Tuque, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé. Ennuagement en mi-journée, suivi de quelques averses ou orages. Max.: 25. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 60 %. Mercredi: généralement nuageux avec quelques averses ou orages.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: généralement ensoleillé. Ennuagement en après-midi suivi de quelques averses ou orages. Max.: 24. Probabilité de précipitations: 50 %. Mercredi: généralement nuageux avec quelques averses ou orages.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Fortin: nébulosité partielle. Max.: 23. Vents modérés en après-midi. Mercredi: généralement nuageux avec quelques averses ou orages.

Bas-Comeau, Sept-Îles: nébulosité partielle. Averses dispersées en après-midi. Max.: 20. Vents modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 40 %. Mercredi: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

Basse Côte-Nord, Anticosti: ennuagement en matinée et possibilité d'averses par la suite. Max.: 17. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Mercredi: nuageux avec averses.

UN DON À CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAINE

CARE

CARE Canada, 1312 Bank, Ottawa K1S 5H7

283 Commerces à vendre

RIVE-SUD, St-Hubert, 3 commerces et 3 bâtisses, 1 dépanneur, 1 bar à laitier, 1 restaurant avec salle d'amusement, 676-3427.

395 Oeuvres d'art

ACHÈTE LITHOGRAPHIES et gravures de Bernard Buffet, James Coignard, Max Rappard. 739-5009, Dominique, de 9 à 18h.

399 Divers

SPECIAL AUX MARIÉS Faisons disco-musique (musique de tous genres) Aussi vidéo. À prix modique. 491-2362.

407 Offres d'emploi

CHAUFFEURS de limousines avec expérience, politesse, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Anfray.

MAISON D'ÉDITION de manuels scolaires et d'articles pédagogiques, demande REPRÉSENTANT(E), auto nécessaire, expérience de l'enseignement, un atout. 329-3700

451 Postes cadres, et professionnels

DIPLOME universitaire en marketing, familier avec compagnie céramique turque. 636-6323.

459 Secteur Ventes

LA MÉTROPOLITAINE requiert les services d'assureurs-vie, avec ou sans expérience. Programme de formation. Rev. moyen: 38 000 \$ Sec. V requis. Dynamiques et ambitieux. R.d.v. Richard Beauregard: 276-3436.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS Pour professeur anglais diplômé. 5 1/2 heures. 50 \$ 933-4310.

511 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOUDIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

M.M. BALLABY INC. Déménagements locaux et longues distances. Entreposage. 1-827-2442.

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

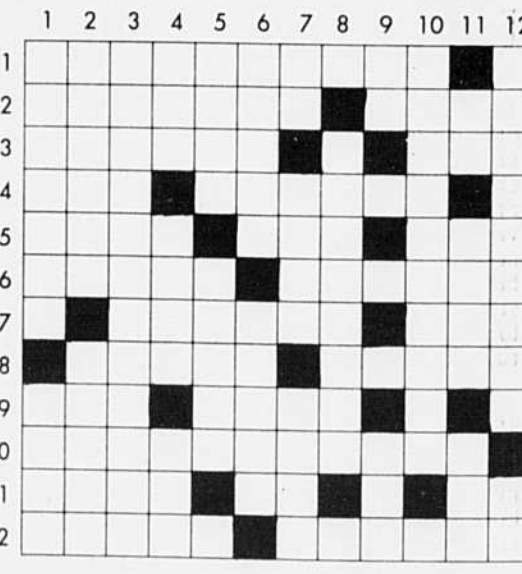
DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORT Dans Montréal et environs. Assuré, très bon prix. 324-0158

DECÈS

André Braun, Louise À MONTRÉAL, le 29 juin 1990, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Louise André, épouse de feu Julien Braun. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michèle (Claude Pasture), Jean Paul (Marie Cinq-Mars), François (Robert Boissonault), et Claire, ainsi que ses petits-enfants: Michèle, Mathieu, Marie-Laure, Caroline, Maximilien, et Nicolas. Sa sœur Jeanne-André Nahrath, sa belle-sœur Louise Courtois André, ses nièces Josette et Danièle et de très nombreux amis. Les funérailles auront lieu le mercredi 4 juillet. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc. 1111 Laurier, Ouest pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 14 h. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Pas de fleurs, des dons à la Fondation Julien Braun, Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal. Heures de visites: aujourd'hui, de 19 h à 22 h.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Énergumène.
2—Prière.—Laitue de mer.
3—Outil agricole.—Véhicule automobile.
4—Terme de tennis.—Bande de terre entre deux mers.
5—Enlèves.—Époque.—Monarque.
6—Lézard.—Herbe nuisible.
7—Crier.—Trois fois.
8—Loyale.—Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.
9—Substantif.—Un nombre.
10—Briserons de fatigue.
11—Comblé.—Erbium.—Année.
12—Urticacée.—Tache sur le plumage.

Verticalement

1—Pendule.—Montagne de Palestine.
2—Aigle d'Australie.—Percer.
3—Annexion.
4—Racaille.—Grand stercoraire de l'arctique.—Trois.
5—Employai.—Fibre synthétique.
6—Fiente de boeuf.—Oeuf de pou.
7—Dans.—Sélection.—Absence de valeur.
8—Flageolet vert.
9—Déchiffre.—Trou dans un mur.
10—Formation d'ulcère.
11—Voit-ampère.—Bernaches.—Arbre de l'Inde.
12—Surface vitrée.—Venu au monde.

Solution de samedi

1 DOCTE 2 ASTHME 3 IMMEDIATE 4 CBR 5 RISSE 6 TROTTOIR 7 MAL 8 JULES 9 EMBALL 10 ONDE 11 ANIS 12 NEI 13 TEXAS 14 NURODE 15 AS 16 ARMENIE 17 ONT 18 IIN 19 CEVITE 20 RENETTE 21 ANEL 22 ENORMEMENT

ÉTATS-UNIS

Des artistes refusent les subventions gouvernementales

BOSTON (AP) — De plus en plus d'artistes américains refusent des subventions car ils estiment que l'on essaie de leur imposer en même temps une sorte de censure morale. Car ces subventions de l'État supposent de devoir s'incliner devant les conditions mises à son octroi : celles-ci touchent essentiellement à l'interdiction de toute expression « obscène ».

Le Fonds pour les arts (NEA pour *National Endowment for the Arts*), qui dépend du gouvernement fédéral, est en effet au coeur d'une polémique entre les partisans de la liberté d'expression absolue et ceux de la lutte contre l'obscénité.

« Il y a beaucoup de magazines littéraires qui n'ont tout simplement pas les moyens de réagir en restant fidèles à leurs principes. Mais nous avons décidé de prendre position », déclare George Plimpton, directeur de *The Paris Review*, une revue littéraire qui vient de refuser une subvention de 10 000 \$ du NEA.

The Gettysburg Review, une autre revue littéraire, a aussi refusé 4550 \$ la semaine dernière. Parmi les « *refuseniks* », on trouve même les festivals Shakespeare de New York et de l'Oregon. Ce dernier a refusé une enveloppe de près de 50 000 \$.

Ceux, beaucoup plus nombreux, qui ont accepté les subventions ont dû promettre par écrit de ne pas laisser s'exprimer « le sadomasochisme, l'érotisme homosexuel, l'exploitation sexuelle des enfants ou d'individus se livrant à des actes sexuels et qui, pris globalement, n'ont aucun mérite sérieux sur le plan littéraire, artistique, politique ou scientifique », selon les termes du document du NEA.

Du côté des artistes, on ne mâche pas ses mots. Peter Stitt, directeur de la *Gettysburg Review*, fait partie de ceux qui ont refusé les sommes d'argent fédéral et il parle d'un « document répugnant » au sujet de la lettre que le Fonds pour les arts demande de signer.

« Il s'agit dans ce cas de la liberté

d'expression et de la liberté de parole », estime Deborah Elliott, porte-parole du festival de l'Oregon. « Nous ne pensons pas que c'est le rôle du gouvernement de s'immiscer et de prendre une décision sur ce qui est ou n'est pas acceptable dans l'art. »

Cette politique découle d'une décision du président George Bush qui, l'an dernier, s'était ému du fait que des oeuvres telles que celle du photographe Robert Mapplethorpe sur l'amour entre hommes ou d'Andres Serrano qui avait représenté un crucifix plongé dans de l'urine avaient été subventionnées. Le Congrès l'avait suivi et avait imposé des restrictions au NEA.

« Nous sommes pris entre deux feux », constate Josh Dare du NEA. « Ces restrictions législatives nous ont été imposées par le Congrès et retombent maintenant sur les artistes. » Josh Dare affirme que, sur les 2000 bourses accordées, le NEA a reçu 670 réponses dont sept refus. Une douzaine d'autres bénéficiaires acceptent la subvention, signent la lettre concernant les restrictions mais joignent un mot de protestation.

Car beaucoup d'artistes ont absolument besoin des subventions pour survivre. Par exemple, les 11 000 \$ qu'a reçus une petite maison d'édition comme la Alice James Books de Cambridge (Massachusetts) représentent le quart de son budget. « Sans cet argent, nous ne pourrions probablement pas travailler cette année », reconnaît cet éditeur. « Mais notre acceptation de la subvention ne signifie en aucune façon que nous soutenons la politique de la NEA car nous sommes absolument contre toute censure. »

Certains n'hésitent pas à comparer la situation actuelle au Maccarthisme des années 1950 qui, sous prétexte de lutter contre le communisme et son influence, s'efforçait de bâillonner tout esprit non conformiste.

Le report du lancement bouleverse le calendrier des missions

La NASA n'a toujours pas résolu le problème de la navette Columbia

WASHINGTON (AFP) — Plus d'un mois après le report *sine die* du lancement de la navette Columbia et trois jours après avoir décidé de maintenir au sol toute sa flotte de navettes, la NASA cherchait toujours la fuite d'hydrogène ayant motivé ces décisions.

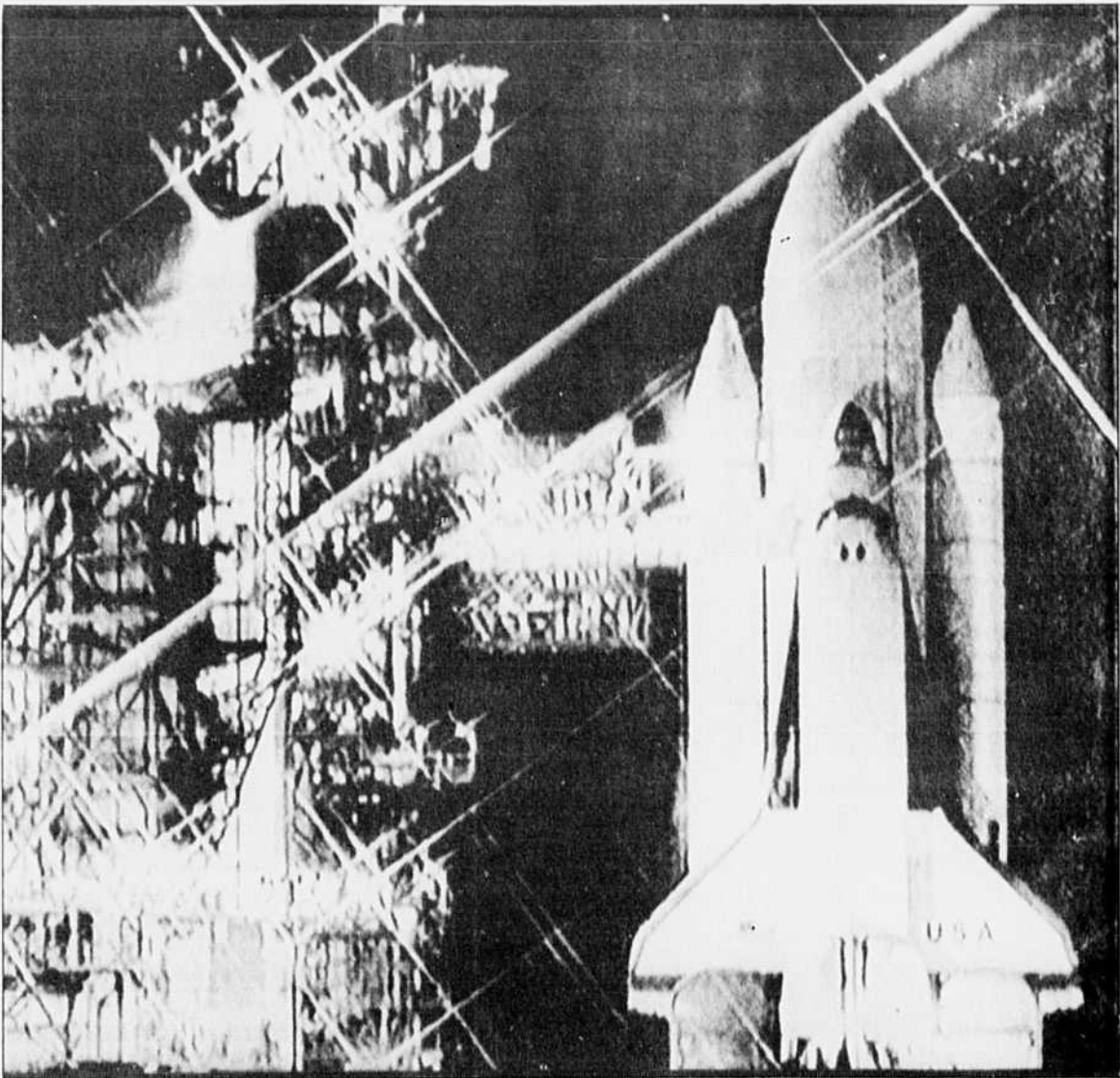
M. William Lenoir, le chef du programme navettes à l'agence spatiale américaine, qui a annoncé la nouvelle hier, a précisé que le temps pressait de plus en plus pour pouvoir respecter le calendrier des lancements 1990, déjà bouleversé par le report de la mission Columbia.

Columbia devait emporter dans sa soute l'observatoire astrophysique Astro, destiné à l'étude du rayonnement X, gamma et ultraviolet des étoiles. Son lancement avait été annulé après la découverte d'une fuite d'hydrogène lors du remplissage de son réservoir ventral.

M. Lenoir a précisé que les techniciens avaient encore trois semaines pour parvenir à déterminer pourquoi la grosse valve de 35 cm de diamètre reliant la navette à cet énorme réservoir se mettait à fuir lorsqu'ils tentaient de le remplir avec de l'hydrogène liquide. Les techniciens étudient actuellement la possibilité d'un très léger défaut d'alignement entre la navette et ce réservoir.

Après le report de la mission Columbia, une fuite similaire avait été découverte sur la navette Atlantis alors qu'elle était préparée pour un lancement en juillet. C'est cette nouvelle découverte qui a contraint la NASA à maintenir toute sa flotte de navettes au sol jusqu'à ce qu'une explication soit trouvée.

« Nous sommes à la limite du point où deux vols (Atlantis en juillet et Columbia, pour un nouvel essai en août) ne pourront plus figurer au calendrier avant le lancement d'Ulysse », a indiqué M.



Les problèmes techniques qui affectent la navette Columbia (notre photo) risquent de compromettre diverses expériences sur le rayonnement X, gamma et ultraviolet des étoiles et l'étude du Soleil.

Lenoir. La sonde Ulysse d'étude du Soleil est censée décoller en octobre à bord de Discovery. La date du lancement ne peut être changée en raison de la conjonction planétaire nécessaire à la sonde pour atteindre son objectif.

Si cette « fenêtre » est manquée, il faudra attendre deux ans pour que les mêmes conditions se reproduisent.

Un espoir dans la lutte au gigantisme

Des scientifiques développent un gène qui compromet la croissance

ATHENS, Ohio (AFP) — Des scientifiques américains ont réussi à créer des mini-souris, la moitié de la taille normale, par manipulation génétique et le résultat de ces recherches pourrait faire progresser le traitement contre le gigantisme chez l'être humain, a révélé hier la presse spécialisée.

Les deux scientifiques, MM. John Kopchik et Wen Chen, spécialistes en biologie moléculaire à l'université de l'Ohio à Athens, ont publié les résultats de leurs recherches dans la revue *Proceedings of The National Academy of Sciences*. Grâce aux modifications génétiques, ils ont réussi à développer un gène inhibiteur de l'hormone de croissance.

Comme souvent dans le cas de découvertes scientifiques, les deux chercheurs ont expliqué avoir abouti à ce résultat en tentant d'obtenir des résultats diamétralement opposés : en utilisant les résultats de travaux

précédents sur les souris, ils tentaient en effet de créer une « super-souris » plus grosse que la normale.

Ces précédents travaux, consistant à insérer une hormone de croissance prélevée sur une vache dans les gènes d'embryons de souris, avaient déjà abouti à la création d'animaux deux fois plus gros que la normale.

Les deux biologistes voulaient aller encore plus loin en modifiant l'hormone bovine avant son insertion. Mais au lieu du résultat escompté, la modification a abouti à la production de grande quantités d'une protéine retardant la croissance.

Cette découverte, ont souligné les deux chercheurs, pourrait aboutir à la mise au point d'un médicament contre le gigantisme humain, un désordre génétique provoqué par la sécrétion excessive d'hormones de croissance.

THETFORD MINES

Un forcené tient la SQ en haleine

THETFORD MINES (PC) — Le jeu du chat et de la souris, qui a commencé en début de soirée dimanche, entre un résident de Thetford et les membres du Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec (SQ) ne semblait pas près de se terminer, hier soir : après quelque 24 heures de siège, Sylvain Arsenault se terrait toujours dans son appartement de la rue Marchand.

Arsenault est toutefois sorti à quelques reprises sur son balcon. Lors de ces apparitions, les nombreux badauds ont pu vérifier eux-mêmes les informations fournies par la Sûreté du Québec : l'homme en a contre les policiers.

En effet, toute l'histoire a commencé lorsqu'Arsenault est allé proférer des menaces de mort à l'endroit d'agents du poste de la SQ à Thetford Mines, dans la nuit de samedi à dimanche. Le manège aurait recommencé dimanche après-midi.

Il n'y avait aucun policier au poste à ce moment et une patrouille est allée vérifier au logis du « plaignant ». Celui-ci s'est montré fermé à toute forme de communication : il s'est enfermé chez lui, armé. Le GTI (Groupe tactique d'intervention) a été demandé sur les lieux à ce moment.

Arsenault, un homme très costaud, détient une arme dont le calibre n'est pas déterminé avec certitude, sinon qu'il s'agit d'une arme longue. Des témoins ont affirmé qu'il avait son fusil entre les mains, lors d'une sortie sur son balcon, hier matin. Il aurait alors crié qu'il allait « tuer un juge et deux policiers ». Il aurait lancé le nom de deux agents.

Plus tard, il a injurié les badauds et son discours, en anglais, a pris des accents anti-québécois : « *Don't you*

know what America is ? », a-t-il lancé avant de démontrer son vocabulaire d'insultes anglaises.

Les négociateurs du GTI sont en communication téléphonique avec Arsenault depuis la nuit. Celui-ci leur répond, racroche de temps en temps, mais tient des propos incohérents, rapporte le porte-parole de la SQ, l'agent Réal Ouellet.

Toutefois, comme c'est le cas dans ce genre d'histoire, les membres du GTI adoptent la ligne de conduite patiente et attendent le plus long temps possible afin que ce soit éventuellement l'homme lui-même qui se rende. Un procédé qui étonne plusieurs badauds, d'ailleurs. Ceux qui ont assisté au début du siège, dimanche soir, étaient surpris de voir l'unité d'urgence de la SQ au même endroit hier matin.

Arsenault a déjà eu des démêlés avec la justice : « Les policiers le connaissent bien et les gens de Thetford Mines aussi », affirme l'agent Ouellet. Toutefois, ses voisins, hier, parlaient de lui comme une personne renfermée. Il est sans emploi.

La Foire d'antiquités du Québec
à Owstown, Québec
1 heure au sud-ouest de Montréal

La plus grande foire en plein air au Québec

Samedi 7 juillet 1990
7h à 14h
Pré-admission 20,00\$

Dimanche 8 juillet 1990
7h à 16h — Admission 3,00\$

Pour information: (613) 387-3917

RÉSULTATS
L O T O - Q U É B É C

ÉDITION Spéciale

Tirage du: 90 - 07 - 01

1 gros lot de 5 000 000 \$
(numéro décomposable)

NUMÉRO	LOTS
3366940	5 000 000 \$
366940	50 000 \$
66940	5 000 \$
6940	500 \$
940	50 \$
40	20 \$

3 lots de 1 000 000 \$ *
(numéros décomposables)

2392924
2947110
3659356

* Chacun de ces numéros se décompose comme suit:

6 derniers chiffres	50 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	50 \$
2 derniers chiffres	20 \$

24 lots de 100 000 \$
(numéros non-décomposables)

1110512	2603341	3062600	3636436
1115843	2814795	3151724	3713786
1447794	2858755	3205101	3781428
1614118	2912303	3284944	3812288
2119740	2922977	3553209	3912843
2196361	2986639	3635848	3957347

100 lots de 10 000 \$
(numéros non-décomposables)

1013997	1628629	2053520	2702832	3221603	3595549
1086723	1631703	2085171	2745808	3226000	3618829
1118163	1632108	2133734	2755533	3307396	3624579
1150651	1649569	2170597	2782736	3311433	3625754
1163411	1668099	2243208	2792384	3312180	3658429
1170924	1682434	2268476	2814253	3335948	3660406
1171150	1683570	2301603	2841780	3346337	3685713
1198671	1693856	2387986	2883181	3348235	3740211
1223631	1790438	2392845	2921455	3358052	3745555
1335363	1850533	2394573	2932939	3411763	3807077
1375418	1862538	2409082	2990519	3425474	3823696
1389906	1865520	2462775	3004474	3434391	3877638
1424592	1936495	2489733	3046842	3521531	3914596
1441842	1972014	2511915	3067797	3540201	3915938
1454651	2004233	2554409	3071401	3549290	3934331
1570328	2030546	2637908	3117393	3577079	3987348
1592590	2039785	2687899	3163531		

4 lots de 500 000 \$
(numéros non-décomposables)

1321597	1692068	2209068	2986362
---------	---------	---------	---------

4 maisons (incluant le terrain) *
(numéros non-décomposables)

2565503	3102817	3396797	3851205
---------	---------	---------	---------

* Chaque maison est échangeable contre un lot de 200 000 \$

5 Acura Legend *
(numéros non-décomposables)

1067926	1386349	2442297	3337543	3965559
---------	---------	---------	---------	---------

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 35 000 \$

5 Pontiac Trans Sport SE *
(numéros non-décomposables)

1622448	1647883	2874451	2987101	3421398
---------	---------	---------	---------	---------

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 28 000 \$

5 Croisières *
(numéros non-décomposables)

1253247	1582917	2816180	2827433	3986181
---------	---------	---------	---------	---------

* Chaque croisière est échangeable contre un lot de 10 000 \$

Tirage du 90-06-24

034A618	469A128	026B759	717B978	257C139
071A203	492A776	073B429	757B716	408C471
090A130	537A070	121B234	944B850	632C523
115A092	686A072	309B304	953B906	636C616
118A663	763A554	348B014	006C623	777C252
137A268	572A884	410B087	848B374	467C708
137A326	597A788	428B384	861B554	598C436
181A151	685A672	480B696	121C693	625C876
184A578	853A353	496B518	186C316	652C635
194A866	901A383	560B866	216C563	664C389

Tirage du 90-06-10

161A314	643A394	271B796	630B153	199C269
163A297	707A190	498B622	639B080	209C085
193A308	848A711	500B102	657B788	225C481
207A734	002B426	509B706	686B529	229C169
272A844	070B632	540B881	743B639	527C477
506A278	097B759	556B160	805B188	621C196
545A927	130B513	569B304	971B530	929C981
637A753	183B365	600B680	101C466	984C784

Tirage du 90-06-03

051A406	683A516	305B181	577B701	151C958
211A487	809A574	368B252	707B329	349C501
252A143	948A133	396B649	757B203	535C425
313A610	175B616	411B850	794B698	815C598
339A081	177B173	426B485	816B253	835C685
458A831	193B807	434B522	914B448	869C644
552A706	262B593	464A928	049C967	951C666
658A255	275B312	551B003	109C743	995C880

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que DÉPANNÉUR AUX GÉMEAUX INC., une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte. **DATE à Montréal, Québec.** Ce 26^{ème} jour de juin 1990. Les procureurs de la compagnie, **MCCARTHY TETRAULT.**

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 juin 1990 par lequel **SONORISATION SPECTRUM INC.**, a transporté et cédé toutes ses dettes, présentes ou futures, payables à la Banque De Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22^{ème} jour de juin 1990, sous le numéro 4295102. **LA BANQUE DE MONTRÉAL.** Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

Avis est par les présentes donné que le Transport Général de Créances en date du 24 avril 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 130005 CANADA LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6^{ème} jour d'avril 1990, sous le numéro 4287903. **LA BANQUE TORONTO-DOMINION.** Ce 15^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-02-00037-899
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
CENTRE DE LOCATION CARROUSEL (1986) INC. corporation légalement constituée et ayant son siège social au 770 boul. Taschereau à Longueuil, District de Longueuil J4K 2W9
Partie demanderesse
C. VIDHAN CONSTRUCTION INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à VIDHAN CONSTRUCTION INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier E., à Longueuil, au greffe, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Longueuil
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021581-900
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ROBERT BRUNET, -ET-
SERGE BRUNET, Partie demanderesse
MAURICE BOUSQUET, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Maurice Bousquet de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Maurice Bousquet.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC.
AVIS est par les présentes donné que LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les Compagnies.
DATE à Montréal, ce 16 avril 1990
HOWARD LOTSOFF, Secrétaire
ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN, 2015, rue Peel, Suite 300, Montréal, Québec, H3A 1T8
Procureurs du requérant.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-015443-901
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
MULTI-LAQUES A.P.P. INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MULTI-LAQUES A.P.P. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MULTI-LAQUES A.P.P. INC.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-015443-901
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
MULTI-LAQUES A.P.P. INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MULTI-LAQUES A.P.P. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MULTI-LAQUES A.P.P. INC.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

PRENEZ AVIS que la compagnie 2618-4408 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. **MONTRÉAL, ce 22 juin 1990.**
GIOACCHINO ARDUINI
Secrétaire de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juin 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INVESTISSEMENTS BERTELLI INC. / BERTELLI HOLDINGS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18^{ème} jour de juin 1990, sous le numéro 4292495.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 22^{ème} jour de juin 1990.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le Transport Général de Créances en date du 28 février 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES PRODUITS DE PLANTES CIE LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6^{ème} jour de juin 1990, sous le numéro 4287901.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021464-909
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
BERTELLI INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BERTELLI INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021464-909
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
BERTELLI INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BERTELLI INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-04-001355-909
COUR SUPÉRIEURE
DAME KANELLA MANDRAPILAS, Partie demanderesse
-vs-
CONSTANTIN NIKITOPOULOS, Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, CONSTANTIN MANDRAPILAS, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de cet avis. Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, 10 St-Antoine est, à Montréal. De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse sans autre avis ni délai.

MONTRÉAL, le 11 juin 1990
GISELE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Joseph La Legie
7170, boul. St-Laurent
Suite 200
MONTRÉAL, Québec
H2S 3E2
(764-3933)
Procureurs de la partie demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-12-189116-902
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
HUGO GONZALEZ, Partie demanderesse
FUJIKO SATO, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à FUJIKO SATO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de FUJIKO SATO.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021592-907
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
CIE PETROLIERE IMPERIALE LTÉE, Partie demanderesse
M. WILLIAM S. BOON, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à WILLIAM S. BOON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de M. WILLIAM S. BOON.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-015447-902
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
2636-5650 QUÉBEC INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 2636-5650 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de 2636-5650 QUÉBEC INC.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

REAL PLOURDE
PROTONOTAIRE ADJOINT

Avis public

Ville de Montréal

Bureau du Greffier

ORDONNANCES

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 27 juin 1990, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnance no 28
Ordonnance autorisant la vente de certaines marchandises sur le domaine public relative à l'événement "Musique des Nations" édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — article 2aa et 3b), CE 9002397

Ordonnance no 27
Ordonnance relative au Festival des Films du Monde édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclames et modules publicitaires (5128, modifié), article 41.1. CE 9002395

Ordonnance no 29
Ordonnance autorisant la vente de certaines marchandises sur le domaine public relative au Festival international de jazz de Montréal édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne

soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — article 3b), CE 9002392

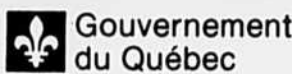
Ordonnance no 28
Ordonnance autorisant la vente de certaines marchandises sur le domaine public relative au Festival des Films du Monde édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — article 3b), CE 9002395

Ordonnance no 34
Ordonnance relative à l'événement "Musique des Nations" édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié), article 19.3. CE 9002397

Copies de ces ordonnances peuvent être obtenues au bureau du Greffier, bureau 16, Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville
Montréal, le 27 juin 1990
Léon Laberge
Greffier de la Ville

avis public



Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL
PROJET DE RÈGLEMENT

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2)

Règlements suspendant le Règlement sur le prélevement du Comité conjoint des matériaux de construction

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que le «Règlement suspendant le Règlement sur le prélevement du Comité conjoint des matériaux de construction», dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, à M. Marius Dupuis, sous-ministre par intérim, ministère du Travail, 425, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec (Québec) G1R 5M3.

Le sous-ministre par intérim
MARIUS DUPIUIS

Règlement suspendant le Règlement sur le prélevement du Comité conjoint des matériaux de construction

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2, a. 8)

- Le Règlement sur le prélevement du Comité conjoint des matériaux de construction, approuvé par le décret 2626-85 du 11 décembre 1985, est suspendu pour une période de 6 mois à compter du (insérer ici la date d'entrée en vigueur du présent règlement)
- Une loi adoptée par le gouvernement, le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Québec



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

CMQ.01047.F le mardi 24 juillet 1990	CMQ.01050.F le mardi 24 juillet 1990	CTB.04905.A le mardi 24 juillet 1990
FOURNITURE DE 4 ALIMENTATIONS STATIQUES SANS COUPEUR	FOURNITURE DE 36 TABLEAUX AUXILIAIRES D'ALTERNATEUR	TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET DE MISE À LA TERRE CONNEXE
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 50 000 \$	Garantie de soumission : 30 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

CTB.02043.F le mardi 31 juillet 1990	CMF.03006.A le mardi 14 août 1990
FOURNITURE DE 2 TABLEAUX DE SERVICES AUXILIAIRES ET 2 ARMOIRES DE BRANCHEMENT	Aménagement des centrales nucléaires Gentilly 1 et 2 Comité de Nicolet
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 40 000 \$	Garantie de soumission : 200 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue St-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements : (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-02-00037-899
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
CENTRE DE LOCATION CARROUSEL (1986) INC. corporation légalement constituée et ayant son siège social au 770 boul. Taschereau à Longueuil, District de Longueuil J4K 2W9
Partie demanderesse
C. VIDHAN CONSTRUCTION INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à VIDHAN CONSTRUCTION INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier E., à Longueuil, au greffe, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Longueuil
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021581-900
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ROBERT BRUNET, -ET-
SERGE BRUNET, Partie demanderesse
MAURICE BOUSQUET, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Maurice Bousquet de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Maurice Bousquet.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC.
AVIS est par les présentes donné que LES RECHERCHES NDA (CANADA) INC., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les Compagnies.
DATE à Montréal, ce 16 avril 1990
HOWARD LOTSOFF, Secrétaire
ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN, 2015, rue Peel, Suite 300, Montréal, Québec, H3A 1T8
Procureurs du requérant.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-015443-901
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
MULTI-LAQUES A.P.P. INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MULTI-LAQUES A.P.P. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MULTI-LAQUES A.P.P. INC.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-015443-901
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
MULTI-LAQUES A.P.P. INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MULTI-LAQUES A.P.P. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MULTI-LAQUES A.P.P. INC.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

PRENEZ AVIS que la compagnie 2618-4408 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. **MONTRÉAL, ce 22 juin 1990.**
GIOACCHINO ARDUINI
Secrétaire de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juin 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INVESTISSEMENTS BERTELLI INC. / BERTELLI HOLDINGS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18^{ème} jour de juin 1990, sous le numéro 4292495.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 22^{ème} jour de juin 1990.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le Transport Général de Créances en date du 28 février 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES PRODUITS DE PLANTES CIE LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6^{ème} jour de juin 1990, sous le numéro 4287901.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021464-909
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
BERTELLI INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BERTELLI INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021464-909
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
BERTELLI INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BERTELLI INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Ce 27^{ème} jour de juin 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-04-001355-909
COUR SUPÉRIEURE
DAME KANELLA MANDRAPILAS, Partie demanderesse
-vs-
CONSTANTIN NIKITOPOULOS, Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, CONSTANTIN MANDRAPILAS, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de cet avis. Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, 10 St-Antoine est, à Montréal. De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse sans autre avis ni délai.

MONTRÉAL, le 11 juin 1990
GISELE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Joseph La Legie
7170, boul. St-Laurent
Suite 200
MONTRÉAL, Québec
H2S 3E2
(764-3933)
Procureurs de la partie demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-12-189116-902
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
HUGO GONZALEZ, Partie demanderesse
FUJIKO SATO, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à FUJIKO SATO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de FUJIKO SATO.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-021592-907
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
CIE PETROLIERE IMPERIALE LTÉE, Partie demanderesse
M. WILLIAM S. BOON, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à WILLIAM S. BOON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de M. WILLIAM S. BOON.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 505-02-015447-902
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse
2636-5650 QUÉBEC INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 2636-5650 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis au défendeur 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de 2636-5650 QUÉBEC INC.
Lieu: Montréal
Date: 28 juin 1990

REAL PLOURDE
PROTONOTAIRE ADJOINT



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 233 et 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., ch. I-13.3), à l'effet que le Conseil des commissaires a adopté lors de la séance d'ajournement du 26 juin 1990, un règlement concernant les règles de passage dans une classe supérieure et le classement des élèves de l'ordre secondaire.

Le règlement sanctionné par la résolution #C89/90-06-246, entrera en vigueur à compter du jour de la publication du présent avis.

DONNÉ À SAINT-LAURENT, ce 29^e JOUR DE JUIN 1990.
LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX.

Alain Gauthier,
Secrétaire général

Société d'énergie de la Baie James

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mardi 3 juillet 1990

La relance de l'économie vietnamienne est limitée par l'embargo américain

Jean-Claude Pomonti
du journal *Le Monde*

HO-CHI-MINH-VILLE — En l'espace de trois années d'ouverture économique, le Vietnam a recouvré sa vitalité et renoué avec une forte expansion. Mais, pour ce pays très attardé, l'existence d'un embargo américain depuis onze ans demeure un obstacle quasi insurmontable à un véritable développement.

« Air Saigon » est une belle affiche qui orne le fronton d'une grande villa restaurée dans le haut de la rue Nguyen-Thi-Minh-Khai, l'ancien boulevard Pasteur. Avec un investissement initial de 62 millions \$, cette compagnie municipale espère pouvoir louer rapidement deux Boeing 737-200 pour assurer la ligne Banh-kok-Jho-Choi-Minh-Ville-Hanoï-Hong-kong.

À Cholon, Mme Nguyen Thi Son, patronne de Legamex, société d'État fondée en 1987, emploie 2400 petites mains à la fabrication de chemises, vestes, chaussures ou broderies revendues via Hongkong ou sur les marchés ouest-allemand, taiwanais, sud-coréen, soviétique et français. Elle entend employer rapidement « quatre mille ouvriers » et, à partir d'un capital initial d'une dizaine de millions \$, exporter chaque année pour 18 millions \$ et 16 millions de roupies de produits.

À Hanoï, la Banque nationale veut se doter, pour un investissement global d'une centaine de million \$, d'un complexe moderne qui lui permettra, avec du matériel acheté en Allemagne de l'Ouest, d'imprimer, tous ses billets de banque. À ce jour, les coupures les plus importantes — les billets de 5000 dollars — sont encore imprimées en Union soviétique.

Le Vietnam fourmille ainsi de projets qui ne verront pas forcément tous le jour, mais dont la profusion souligne l'espoir de certains rêves du pays. La municipalité de Ho-chi-Minh-Ville souhaiterait, dans les cinq années à venir, porter la capacité d'accueil de l'aéroport de Tan-Son-Nhut de 200 000 à 1,5 million de pas-

sagers, un projet dont le coût pourrait s'élever — achat d'avions compris — à 1 milliard \$, selon M. Kinh Ton Si, directeur adjoint de l'Institut de recherches économiques de la ville. Mais où trouver une telle somme ? Pour l'instant, faute de constructeur, la ville n'a pas encore pu aménager, près de l'ancienne gare centrale, l'hôtel Le-Lai, qui, pour un investissement de 30 millions \$, comprendrait six cents chambres de luxe et serait géré par la société Holiday Inn. Les villes du Vietnam ont retrouvé peu à peu leur animation depuis l'application du « doi moi », le renouveau décrété lors du VIe congrès du PC, a commencé à s'épanouir, tandis que les sociétés d'État, en perdant progressivement le privilège des subventions sombraient parfois. Une réforme financière hardie a valu à Hanoï, l'an dernier, les félicitations du FMI, dont le conseil des gouverneurs a, en mai de cette année, triomphé de l'opposition américaine en acceptant un règlement d'une centaine de millions \$. Le Vietnam pourrait donc prochainement avoir accès à 300 ou 400 millions \$ de droits de tirage sur deux fonds spéciaux du FMI.

Entre-temps, selon un rapport de la Banque asiatique de développement, près des années de croissance médiocre et d'hyperinflation, le PNB a augmenté de 8,2 % en 1989 et devrait en faire autant en 1990 et en 1991. Surtout, après deux années de disette, le Vietnam est devenu l'an dernier, à la surprise générale, le troisième exportateur mondial de riz, derrière la Thaïlande et les États-Unis.

Diminution de l'aide

La reconstruction du Vietnam se heurte surtout à l'embargo économique décrété par les États-Unis à la suite de l'intervention militaire de Hanoï au Cambodge en 1978-1979. Cet embargo n'empêche pas un léger courant d'investissements étrangers, notamment australiens, français, britanniques, japonais, sud-coréens et taiwanais. Mais l'impossibilité,

pour les Vietnamiens, d'avoir accès aux principaux organismes de crédit internationaux ne leur permet pas de remettre rapidement en état une infrastructure ravagée par des décennies de guerre.

Une aide internationale serait d'autant plus indispensable que celle des anciens « pays frères » d'Europe de l'Est, ainsi que celle de l'Union soviétique, diminue très sensiblement. Revenant de Tchécoslovaquie et d'Allemagne de l'Est, travailleurs et étudiants vont grossir les rangs des chômeurs déjà renforcés par le délestage dans les entreprises publiques. Tout ce qui pouvait compter sur des subsides de l'État — ou sur des taux préférentiels pour l'achat de matières à l'étranger — est menacé de faillite. Fusions, apports de capitaux privés, coupes draconiennes sont soent les seuls moyens d'éviter la liquidation.

Le président du Groupe Perrier quitte son poste

PARIS (AFP) — Le président-directeur général du groupe agro-alimentaire français Source Perrier SA, Gustave Leven, a décidé de quitter, à l'âge de 76 ans, la présidence du numéro un mondial des eaux minérales et de source tout en restant très présent dans la vie de Perrier, a annoncé le groupe.

M. Leven est remplacé à la tête de Perrier par M. Jacques Vincent, président du groupe Exor, l'actionnaire principal de Perrier. Exor détient directement et indirectement 34,9 % du capital de Source Perrier.

Il conserve néanmoins la présidence de la principale filiale commerciale de Perrier, la société générale de grandes sources d'eaux minérales françaises, qui exploite directement ou indirectement l'ensemble de ses grandes marques d'eaux

minérales (Perrier, Contrexéville, Volvic, etc.).

Le Conseil d'administration du groupe, qui s'est réuni vendredi dernier à Vergèze, a également proposé à M. Leven, qui a accepté, la présidence d'honneur du groupe et les fonctions de conseiller permanent du président, chargé de missions et en particulier la présidence du comité stratégique du groupe, a précisé Perrier dans son communiqué.

Source Perrier a réalisé en 1989 un bénéfice net (part du groupe) de 46 millions \$ US en forte baisse par rapport à l'année précédente. Cette baisse de résultat s'explique notamment par la provision exceptionnelle constituée à la suite du retrait du marché pendant plusieurs semaines en février de la célèbre petite « bouteille verte », un moment polluée par des traces de benzène.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Lessard Beaucage Lemieux	03-07	16 h 00	Holiday Inn
Sanivan (Groupe)	05-07	9 h 00	La Seigneurie (Mtl) Auberge Universelle (Mtl)

ÉCHÉANCE DU PRIVILÈGE D'ENCAISSEMENT PAR ANTICIPATION

Campeau Corporation

Symbole : CMP.PR.B

Valeurs : actions privilégiées cat. B.

Prix à l'encaissement : 25 \$ plus les dividendes accumulés.

Date limite pour exercer votre privilège : le 16 juillet 1990.

Date d'encaissement : le 31 juillet 1990.

Note : La compagnie mentionne dans l'avis de convocation de ses actionnaires pour l'assemblée annuelle et spéciale devant être tenue le 30 juillet 1990, qu'elle ne remboursera pas les actionnaires ayant fait une demande pour l'encaissement par anticipation selon son plan de restructuration.

ÉCHÉANCE DU PRIVILÈGE DE CONVERSION

Inverness Petroleum

Symbole : IES.PR.A

Valeurs : actions privilégiées 8,75 %.

Privilège de conversion : chaque action privilégiée est convertible en 1,765 actions ordinaires.

Date limite pour exercer votre privilège : le 3 juillet 1990.

PROJET DE CONSOLIDATION

Ressources Oasis

Valeurs : actions ordinaires.

Base de la consolidation proposée : 15 anciennes pour 1 nouvelle.

Date de l'assemblée : le 28 juin 1990.

PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Enfield Corporation

La compagnie projette de modifier sa raison sociale pour **Consolidated Enfield Corporation** et consolider ses actions sur la base de 5 anciennes pour 1 nouvelle.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE

ABM Gold

La compagnie a modifié sa raison sociale pour **Northwest Gold**.

PROJET DE FUSION

Mux Lab

La compagnie projette de fusionner avec **National Hav-Info Communications**. Une entente définitive devrait être conclue d'ici le 13 juillet 1990. Selon le plan de fusion, les actionnaires de **Mux Lab** recevront 1 action ordinaire de **Hav-Info** pour chaque lot de 5 actions détenues. Les actions de **Hav-Info** sont cotées à la Bourse de Vancouver.

RETRAIT DE LA COTE

Groupe Champlain

Symbole : GRH

Valeurs : actions ordinaires.

Date du retrait : le 6 juillet 1990.

Note : Suite à l'offre de **Cadres Groupe Champlain Acquisition**.

Fourgons Transit

Symbole : FT

Valeurs : actions ordinaires.

Date du retrait : le 26 juin 1990.

Note : Suite à l'offre d'**Acquisition Leclair**.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par **Tassé**

AVIS PUBLICS



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

- **Projet no 108-0301-0** — Reconstruction d'un pont acier-bois et de ses approches situé au-dessus de la rivière Auclair, sur le 7^{me} rang, dans la municipalité de St-Godard-de-Leyune, M.R.C. de Temiscouata, circonscription électorale de Kamouraska-Temiscouata. Longueur de 0,09 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 12 000 \$ ou
— chèque visé: 6 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 24 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 200-3212-0** — Entretien des systèmes d'éclairage sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Lac St-Jean Est et Le Fjord-du-Saguenay, circonscriptions électorales diverses.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 500 \$ ou
— chèque visé: 1 250 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 17 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 434-2401-0** — Réfection partielle de trois ponts situés sur la route 265, au-dessus des rivières Becancour et Noire, sur le 11^e rang, au-dessus de la rivière Becancour dans les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes p. et Inverness ct., M.R.C. de l'Érable, circonscription électorale de Lotbinière.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 200 \$ ou
— chèque visé: 1 600 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 24 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 536-0306-0** — Reconstruction d'un pont, de ses approches et enrobe bitumineux préparé et posé à chaud sur le chemin des Carrières, dans la municipalité du village de Shukely-Sud, M.R.C. de Memphrémagog, circonscription électorale de Brôme-Missisquoi. Longueur de 0,265 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 16 000 \$ ou
— chèque visé: 8 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 17 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 651-3203-0** — Entretien des systèmes d'éclairage routier et de relapage dans les municipalités de St-Roch-de-Richelieu, Tracy, Sorel, Yamaska et St-Michel-d'Yamaska, M.R.C. du Bas-Richelieu, circonscription électorale de Richelieu.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 400 \$ ou
— chèque visé: 700 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 18 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 674-1811-0** — Tonte de gazon aux abords de l'autoroute 640, dans diverses municipalités, M.R.C. de Deux-Montagnes, circonscription électorale de Deux-Montagnes. Superficie de 76 hectares.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 700 \$ ou
— chèque visé: 350 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 18 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 676-1611-0** — Dénivellement et le déblaiement ainsi que le grattage et la mise en forme du chemin Mont-St-Michel Parent sur des territoires non organisés (T.N.O.) M.R.C. Antoine-Labellie, Matawinie et Haut-St-Maurice, circonscriptions électorales de Labelle, Gatineau et Lavolette. Longueur de 98,49 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 31 000 \$ ou
— chèque visé: 15 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 25 juillet 1990 à 15h.**

- **Projet no 885-2415-0** — Réfection d'une structure en béton sur la route 101, dans la municipalité d'Ambert, M.R.C. Rouyn-Noranda, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 13 000 \$ ou
— chèque visé: 6 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 24 juillet 1990 à 15h.**

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis
(514)227-4602
1-800-361-5724
FAX: 227-8504

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de « Romantik Hotels »

NOUVEAU
★★★★
44 chambres
24 suites
exécutives
cuisine française

Forfait:
"Réunion d'Affaires"
\$145
/pers./jour
(occupation simple)

RELAIS & CHATEAUX
L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'automne. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une veille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — A 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classe 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Robocop* 2 ven. au mar. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45 — *Die Hard* 2 mer. jeu. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — *Back to the Future* no 3 ven. au mar. 1 h 15, 5 h 40, 10 h — *Gremlins* 2 ven. au mar. 3 h 30, 7 h 45 — *Robocop* 2 mer. jeu. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
ASTRE III: — *Total Recall* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
ASTRE IV: — *Ghost Dad* ven. au mar. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, mer. jeu. 3 h 15, 7 h 15 — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h, 5 h, 9 h

BERRI I: (288-2115) — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 3 h 5, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI II: — *La nurse* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — *Gremlins* 2 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
BERRI V: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 — *Le fil de Miami* 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Ghost Dad* mar. 7 h 20, 9 h 10 — *Die Hard* 2 mer. jeu. 7 h 20, 9 h 10
BONAVENTURE II: — *Wild Orchid* mar. 7 h 15, 9 h 30 — *Ghost Dad* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 10

BROSSARD I: (465-5906) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* tous les jours 1 h — *La nurse* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
BROSSARD II: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h 15 — *Le fil de Miami* 9 h 35
BROSSARD III: — *Robocop* 2 1 h 45, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising Bar* mar. 1 h, 3 h, 7 h — *Le fil de Miami* ven. au mar. 5 h, 9 h 15 — *Ghost Dad* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: — *Ghost Dad* ven. au mar. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Back to the Future* 3 mer. jeu. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: — *Back to the Future* 3 ven. au mar. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 — *Die Hard* 2 mar. 10 h, mer. jeu. 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05 — *Bird*

on Wire mar. au jeu. 7 h 25 — *Filc de Miami* mer. jeu. 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 5: — *La nurse* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Ghost Dad* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Cadillac Man* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *Total Recall* 5 h, 7 h 10, 9 h 30 — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h

CINÉMA OMÉGA 2: — *Le mariage de Betsy* 1 h, 3 h, 6 h, 7 h, 9 h

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — Relâche jusqu'au 1er août

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Milou en mal* 15 h, 19 h 15 — *Secret Wedding* 17 h, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Cadillac Man* mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Back to the Future* 3 mar. 9 h 30, mer. jeu. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Ghost Dad* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Back to the Future* 3 mar. 1 h 30, 4 h, 7 h — *Die Hard* 2 mar. 10 h, mer. jeu. 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Bird on a Wire* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Relâche jusqu'au 1er août

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betsy's Wedding* 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA V - 2: — *Dick Tracy* 6 h 20, 9 h 10

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX II: — *Peuple singe* 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45

CINÉPLEX III: — *Cinéma paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉPLEX V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20

CINÉPLEX VI: — *Longtime Companion* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VII: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* fr. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IX: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Miss Daisy et son chauffeur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS II: — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Le cuisinier, le voleur sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *La fleur du mal* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — Relâche jusqu'au 1er août

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Kagemusha* 20 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h

DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 9 sem. 7 h, 9 h 20, mer. au dim. de 22 h 15 à 02 h 30 — Bob Walsh et Dan Martel, blues, du 5 au 8 juillet

DAUPHIN II: — *Gremlins* 2 sem. 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Robocop* 2 mar. 7 h 15, 9 h 40 — *Die Hard* 2 mer. jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Bird on a Wire* mar. 7 h, 9 h 30 — *Robocop* 2 mer. jeu. 7 h 05, 9 h 40

DORVAL I: (631-8586) — *Dick Tracy* 1 h, 4 h, 6 h 30, 9 h 15

DORVAL II: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h, 5 h

05, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL III: — *Total Recall* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10

DORVAL IV: — *Pretty Woman* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470) — *Dick Tracy* sem. 6 h 45, 9 h 15

DU PARC 2: — *Days of Thunder* sem. 7 h 15, 9 h 30

DU PARC 3: — *Back to the Future* 8 h 15

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 2: — *Total Recall* 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Gremlins 2 the New Batch* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

FAIRVIEW II: — *Days of Thunder* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Bird on a Wire* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Longtime Companion* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The Cook, The Thief, His Wife and her Lover* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Greenfield* I: (671-6129) — *Days of Thunder* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 15

GREENFIELD 2: — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 30, 2 h 25 — *Gremlins 2 the New Batch* 4 h 20, 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10 h 30 à 21 h 30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11 h 30 et 18 h 30

IMPERIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40

LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15

LAVAL II: — *Dick Tracy* 12 h 10, 2 h 30, 4 h

50, 7 h 10, 9 h 35

LAVAL III: — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h — *Une jolte femme* 9 h 20

LAVAL IV: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 35

LAVAL V: — *Another 48 Hours* 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 — *Simon les nuages* 1 h, 3 h

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

LAVAL 2000 2: — *Gremlins* 2 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45

LOEW'S I: (861-7437) — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30

LOEW'S II: — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20

LOEW'S III: — *Total Recall* 12 h 45, 3 h 15, 5 h 50, 8 h 20

LOEW'S IV: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15

LOEW'S V: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le maître de musique* 19 h 30 — *La Baule-les-Pins* 21 h 20 — Salle 2: *Les liaisons dangereuses* 19 h — *Et vogues le navire* 21 h 10 — Salle 3: *Hugolin* 19 h 15 — *Compartment tueurs* 21 h 30

PALACE 1: — *Gremlins 2 the New Batch* 1 h 45, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15

PALACE II: — *Betsy's Wedding* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

PALACE III: — *Mountains of the Moon* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 20, 9 h

PALACE IV: — *Another 48 Hours* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, mer. 1 h 30, 4 h, 9 h

PALACE V: — *Another 48 Hours* 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30

PALACE VI: — *Another 48 Hours* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45

PARADIS I: (354-3110) — *Retour vers le futur* 3 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30

PARADIS II: — *Gremlins* 2 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h, 9 h 20

PARADIS III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h, 2 h 45 — *La nurse* 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 10 h

19 juin au 25 août, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h. et 22 h.

HÔTEL LESAGE: Prévost (1-224-5332) — « Walter » de Pierre Légaré, m. en s. Gilbert Dumas, du 23 juin au 1er sept. jeu. au sam. à 20 h. (relâche les 6 et 13 juillet)

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute 15, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — « Cré menteur » de Derek Benfield, adaptation Michel Forget, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 15 juin, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h. et 22 h., les dim. 15 et 22 juillet à 20 h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: 51, route 132, St-Michel-de-Bellechasse (sortie 348 de l'autoroute 20) (418-884-3344) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation et m. en s. John Seymour, à compter du 29 juin, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h. et 22 h.

THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Palais des Cascades (455-3411) — « Cache-Cash » de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h. et 22 h.

THÉÂTRE LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591) — « Quelle famille » de François Joffo, m. en s. Louis Lande, du 19 juin au 26 août, et les 1-2 sept., mar. au dim. à 20 h 30, matinées les sam. de juillet et août et le 1er sept. à 17 h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Sortie 98E de la route 20, direction Sorel, puis Ste-Anne-de-Sorel (933-9022, 743-8446, 1-800-363-9468) — « Le tulu qui tue » de John Bishop, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: St-Fortunat, Clé Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall, traduit et adapté par Claude Maher, m. en s. Serge Caron, du 26 juin au 25 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton (514-549-5828) — « Dragon sur table » de Peter M. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim., juin et juillet à 21 h., août à 20 h 30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA GRANDE DES SOEURS DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, autoroute 10, sortie 37, Marieville (1-460-2161 ou 447-6026) — « 1836 le manoir aux maléfices » création et m. en s. Réjean Wagner, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. 20 h 30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MASSON: Salle Lombard, Ville de Masson (819-986-5653) — Les Productions Padem présentent « Chambres d'hôtel » texte de Louis Saia, Michel Lessard et Marielle Léveillé, m. en s. Pascal Belleau, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20 h.

THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (845-4185) — Copie Conforme présente

PARISIEN I: (866-3856) — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PARISIEN II: — *Le mariage de Betsy* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 35

PARISIEN III: — *Une jolte femme* 4 h, 6 h 45, 9 h 20 — *Simon les nuages* 12 h 20, 2 h 10

PARISIEN IV: — *Dick Tracy* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30

PARISIEN V: — *Total Recall* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20

PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30

PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Back to the Future* 3 mar. 1 h 30, 4 h 15 — *Die Hard* 2 mar. 10 h, mer. jeu. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Q & A* mar. 2 h, 5 h — *Back to the Future* 3 mar. 9 h 30, mer. jeu. 1 h 30, 4 h 15, 10 h

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Retour vers le futur* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20

PLACE LONGUEUIL 2: — *Gremlins* 2 12 h 20, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Last Exit to Brooklyn* 7 h 15 — *The Cook, the Thief, His Wife and her Lover* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *Aux sources du Nil* sem. 6 h 30, 9 h 10

VERSAILES I: (353-7880) — *Total Recall* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h

VERSAILES II: — *Days of Thunder* 12 h 30, 3 h 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40

VERSAILES III: — *Another 48 Hours* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — *Simon les nuages* 1 h 30, 3 h 30

VERSAILES IV: — *Pas de répit pour Mélanie* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 15 — *Une jolte femme* 9 h 15

VERSAILES V:

Les notes noires d'Archie Shepp

Serge Truffaut

ARCHIE SHEPP est venu. Il a vu. Il a vaincu. Au Théâtre du Nouveau Monde, dimanche soir, il a soufflé une note conquérante qu'il n'a jamais abandonnée par la suite. C'est le cas de la dire, Archie Shepp fut impérial de bout en bout.

Au fil des ans, le Festival nous a permis d'entendre les fiers artisans du saxophone. Sonny Rollins, Charlie Rouse, Chico Freeman, David Murray, Zoot Sims, Stan Getz, Frank Morgan et Joe Henderson ont, chacun à leur tour, abandonné à Montréal des notes séduisantes, des notes âpres, des notes contestataires. De tous ces souffleurs, essentiels à la perpétuation d'un art qui, jusqu'à présent, a échappé à tout emprisonnement académique, Archie Shepp est le plus énigmatique.

L'autre soir, en effet, on a entendu, pêle-mêle, le moelleux d'un Ben Webster et la gravité d'un Coltrane, on a été charmé par l'imagination de diverses improvisations qu'aurait enviées un Eric Dolphy, par les cris de révolte qu'aurait encouragés un Charles Mingus, par des tonalités « blues » qu'un Sidney Bechet se serait approprié sans aucune hésitation, et, bien entendu, on a été conquis par la plénitude, par l'aisance avec laquelle Shepp a marié le tout.

Entre le *Groovin' High* de Gillespie, le *Lush Life* qu'un certain Billy Strayhorn avait écrit pour nul autre que Duke Ellington, le *Mama Rose*, un blues que Shepp a écrit pour sa grand-mère, *U-Jama*, un morceau aux tonalités avant-gardistes composé pour sa fille, Shepp nous a démontré, si cela est encore nécessaire, qu'il est plus paysan que mineur.

Au fil des ans, il a changé en effet de culture à tous les trois ou quatre ans. De cette longue quête consistant à embrasser tous les styles apparentés à la musique dite « afro-américaine », nous avons, en ce dimanche soir, profitée. Les notes étaient noires. Elles n'étaient pas objectives.

En homme très sensible à l'histoire de cette musique, à sa signification et à son rôle, Shepp a communiqué aux musiciens qui l'accompagnaient cette façon de traiter le matériel sonore dans la dignité la plus stricte. Jamais au cours de sa prestation, il n'a concédé, ne serait-ce qu'un pouce, au racolage.

Ronnie Mathews, admirable au piano, Wayne Dockery, à la contrebasse, et un batteur, dont malheureusement on a oublié le nom, ont plus que soutenu le saxophoniste. Ils l'ont souvent relancé. Ils lui ont ouvert des brèches si béantes que le son de Shepp, au ténor comme au soprano, fut toujours dense et inquiétant.

Même dans les blues à la facture la plus classique qui soit, Archie Shepp a établi des dialogues avec la guitare de Mike Gauthier — Gauthier était là ! — qui ne sont jamais tombés en plan.

La prestation de Shepp fut magique de bout en bout parce que Shepp est au fond un artiste « gospel ». On le répète, les notes étaient noires. C'était parfait ainsi.

On ne pourra pas en dire autant, loin de là, du show donné au même endroit, mais la veille, par le groupe très « cégepien » que co-dirige le guitariste Mike Stern et le saxophoniste Bob Berg. Adeptes de la performance, militants du style « regardez comme on joue vite » et partisans du machisme musical, ces deux musiciens ont distillé tellement de notes au mètre carré que pas une fois



Archie Shepp

PHOTO JACQUES NADEAU

on a eu le temps de respirer.

Et comme il est déconseillé de sombrer dans le masochisme, après deux morceaux j'ai pris la poudre d'escampette. Je suis sorti en courant parce que je n'ai pas trouvé de réponse à la question suivante : mais que fait donc Bob Berg dans cette galère ? Tout ce que j'espère, en toute sincérité, c'est que ce jazz-rock pleins de clichés lui rapporte suffisamment d'espèces sonnantes pour se « payer » quelques David Murray ou Coleman Hawkins.

On est sorti pour cela, mais également parce qu'on voulait garder toute sa tête pour le show de Elvin Jones, également au Théâtre du Nouveau Monde. Avec Pat LaBarbera et Sonny Fortune aux saxophones, Chip Jackson à la contrebasse, et le splendide James Williams au piano, Elvin Jones a donné un show à son image. Puissant.

Ce batteur a une façon d'enflammer chaque note avec une joie si évidente, qu'il provoque chacun de ses musiciens au point où il sort le meilleur de leur personnalité musicale. Fortune, notamment, a glissé ici et là des solos dont on gardera longtemps le souvenir. Le show de Jones fut, avec celui de Shepp, un des régals de cette fin de semaine.

Tard le soir, le trio Azimuth a fait du « spatial ». Le pianiste John Taylor, le trompettiste Kenny Wheeler et la chanteuse Norma Winstone ont donné une prestation faite d'émotions rentrées. On était aux antipodes du jazz dur, dense et passionné des Shepp et Jones. On était, c'est vraiment le cas de la dire, inondé de notes blanches. C'est avec des notes inhibées qu'en effet ce trio s'est composé un répertoire. C'était... C'était... « bof ! »

Les ballades de Nascimento



Wayne Shorter

PHOTO JACQUES NADEAU

Caroline Montpetit

CHANSONNIER, ménestrel, grand prêtre brésilien, guitariste, jazzman, Milton Nascimento est sans doute un peu de tout cela. Il a carrément ensorcelé le public de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts dimanche soir.

D'abord modestes et intimistes, sa voix claire et ses mains aériennes, mêlées aux solos puissants d'un Wayne Shorter surprise au saxophone alto, ont fait bondir l'assemblée des sièges numérotés, pour donner lieu à un spectacle débridé de bossa novo brésilienne. Grande surprise de la soirée, Wayne Shorter a rejoint son ami Nascimento sur scène pour l'accompagner au saxophone.

Rompant carrément avec l'austérité de la salle, l'assemblée entière a alors repris les rythmes quasi-africains des refrains en chantant.

Après avoir joué partout dans le monde, et chanté avec les maîtres du jazz fusion dont Herbie Hancock et le groupe Weather Report, l'artiste



Joe Zawinul

PHOTO JACQUES NADEAU

brésilien, la peau noire comme la nuit sous sa casquette blanche, affiche son style avec une légèreté aérienne et un bonheur souverain.

Ses chansons, douces et tendres, tiennent de la ballade, malgré le feu soutenu des percussions. Sa voix au registre impressionnant passe d'une pureté limpide dans les hautes aux interpellations gouailleuses dans les basses. Et à peine note-t-on parfois, dans son regard paisible, au cours d'un solo tourmenté de l'un des musiciens, l'introspection classique et l'angoisse contrôlée propres aux éternels amoureux du jazz.

Plus tard dans la soirée, c'est Stanley Jordan, les deux mains sur deux guitares électriques à la fois, qui épatait dans la même salle, en reprenant avec brio les refrains de *Autumn Leaves* ou de *Stairway to Heaven*, de Led Zeppelin. Jordan est l'un des rares guitaristes qui peut jouer des deux mains sur un même manche de guitare.

Contenant son talent manifestement débordant, Jordan, après quelques solos, a longuement laissé le contrebassiste de son trio, Charnett

Moffet, interpréter avec tout autant de liberté technique une de ses pièces, *Return Expedition*. Tout aussi reconnu sur la scène du jazz, le batteur du trio, Tommy Campbell, a notamment joué dans l'orchestre du défunt trompettiste Dizzy Gillespie.

Pendant ce temps, dans l'ambiance recueillie et tranquille au Théâtre du Nouveau Monde, deux vieux routiers du jazz, Herb Ellis et Red Mitchell, livraient à la guitare et à la contrebasse les grands classiques de leur histoire, *It's a Rainy Day* et *Bing and the Bear*.

Le Texan et le Newyorkais — le premier a plus de 70 ans et le second a joué avec un nombre effarant d'artistes depuis Lester Young jusqu'à Oliver Jones, hier soir — s'exécutaient dans une connivence manifeste et avec une fébrilité encore palpable. Le public averti, qui semblait porter dans son cœur l'histoire de chacune de ces pièces, a chaleureusement applaudi le paisible duo.

La veille, à la salle Wilfrid Pelletier, le Joe Zawinul Syndicate et le Wayne Shorter Quintet, dont les deux leaders ont mené pendant plusieurs années le célèbre groupe Weather Report, avaient donné successivement des prestations de 45 minutes, trop courtes au goût de plusieurs.

Dans le plus pur style fusion, Joe Zawinul a d'abord laissé exploser les décibels des deux guitares électriques de son groupe, avant d'empêcher son « pepe », clavier buccal de son crû, qui rappelait le son plus mélodieux du saxophone de son ancien partenaire, Wayne Shorter.

Ce dernier, accompagné de ses quatre musiciens, a à son tour récupéré la chaleur de la salle, et livré une musique plus sobre, mettant en valeur le jeu de son saxophone.

Au même moment, et dans un tout autre ordre d'idées, au Spectrum, Hugues Masekela, trompettiste militant d'Afrique du sud, livrait à son public ravi un message de libération pour les Noirs d'Afrique du Sud.

« Bring back Nelson Mandela in Soweto, I want to see him walking down the streets of South Africa », chantait Masekela, à l'assemblée dansante qui reprenait les harangues sur les rythmes du sud.

Masekela a notamment accompagné déjà le chanteur Paul Simon et la chanteuse Myriam Makeba.

— S.T.

À JONQUIÈRE

Un festival de comédiens de chiffon

Françoise Lafleur

LA PREMIÈRE édition québécoise de la Semaine mondiale de la marionnette bat son plein depuis samedi à Jonquière où 34 spectacles provenant de sept pays prennent l'affiche jusqu'au 7 juillet.

De la France jusqu'à l'Union Soviétique en passant par le Costa Rica, des comédiens de chiffon animent les lieux, invitant la foule à converger vers l'une ou l'autre des activités parallèles aux productions choisies pour leurs qualités visuelles et jouées dans leur langue originale.

Quelques jours après le début du festival, la population semble déjà avoir ses favoris et ses négligés en ce qui concerne les spectacles des troupes invitées. Certaines productions affichent complet tandis que d'autres semblent avoir été oubliées par les festivaliers.

Parmi les créations canadiennes et québécoises qui représentent 50 % de la programmation, le Théâtre de l'Œil donnait le coup d'envoi samedi dernier avec *Bonne fête Willy*. Suivait en soirée une production unique destinée aux adultes, *Firebird (L'oiseau de feu)*, de Igor Stravinsky, de la compagnie américaine Underground Railway Theatre.

Les amateurs de poupées de chiffon vivantes et parlantes pourront revoir Billy durant tout l'été à Montréal où *La roulotte* le promène d'un parc à l'autre afin que chacun puisse rêver avec lui de prodiges et de gloire tout en s'amusant de ses tours de magie.

La compagnie française Amoros et Augustin clôturera le festival samedi prochain avec *Le tragique destin d'un héros de verre* mariant les techniques du théâtre d'ombres et du vitrail. Le spectacle fait déjà salle comble, les billets ayant tous été vendus au cours du week-end dernier.

Le Centre national d'exposition de Jonquière profite de l'occasion pour accueillir, en collaboration avec le Musée de la civilisation du Québec, l'exposition *Le Grand monde de la marionnette* qui regroupe des personnages bien connus des téléspectateurs, tels Pépino, Capucine, Bobinette, Pruneau, Canelle et une foule d'autres. Ce sera le dernier point de chute de l'exposition itinérante ayant vu le jour il y a deux ans.

L'Association québécoise des marionnettistes (AQM), qui participe à l'organisation de l'événement, présente elle aussi une exposition : *Les marionnettes contemporaines*.

Ce sont des marionnettistes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont eu l'idée de créer un festival international à Jonquière. Forts de l'appui moral et financier de la municipalité ainsi que des entreprises de la région, ils comptent sur l'intérêt de la population locale pour assurer sa viabilité. Deux compagnies



PHOTO ANDRÉ LALIBÈRE

Willy, la marionnette.

professionnelles de marionnettistes sont établies en permanence dans la région : Les Amis de Chiffon, à Chicoutimi, et Le Centre populaire de la Marionnette du Saguenay.

« L'événement est un attrait touristique intéressant pour la municipalité autant qu'une émulation pour les artistes d'ici », souligne Jacques Boutin, vice-président de l'Association québécoise des marionnettistes.

« À cause de la venue du président de l'Union internationale des marionnettistes (UNIMA) et de la participation de plusieurs pays, nous pouvons espérer un plus grand rayonnement à l'étranger », renchérit Pierre Tremblay, président de l'AQM.

Tous deux s'entendent pour confirmer que l'art de la marionnette au

Québec connaît une grande effervescence depuis le début des années 70. Reconnus mondialement pour leur originalité en la matière, les marionnettistes québécois ont le vent dans les voiles côté jeu théâtral. Manipulation à vue, en castelet, marionnettes à fil, à tiges, à gaine, théâtre noir, marionnettes géantes sont autant de formes qui illustrent la diversité des productions québécoises.

« La marionnette est partout, explique Pierre Tremblay. La majorité des peuples possèdent une riche tradition de la marionnette, ce qui n'est pas le cas au Québec. L'histoire de la marionnette québécoise ne s'écrit que depuis une cinquantaine d'années. Il en résulte un théâtre jeune, empreint d'américanité, où les artistes se livrent à une intense recherche scénographique et innove avec des créations vierges de traditions. »

À l'instar de 30 pays membres de l'Association internationale marionnettes et thérapie, on commence au Québec à exploiter le côté ludique de la marionnette dans les milieux thérapeutiques. Louise Perras, infirmière et pédagogue, en a fait le sujet de sa maîtrise en éducation et participera au colloque *La marionnette, un outil d'intervention thérapeutique* qui se tient dans le cadre du festival.

<

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directrice:
Lise BissonnetteRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre CayouetteDirecteur des
services administratifs:
Christian Charron

Un superbe moment pour bouger

L'heure est à définir jusqu'où le Québec veut aller

UN PAYS se réunit sans doute comme une vie. Avec de la sagesse pour aller du bon pas, mais l'instinct du risque pour bifurquer au besoin, et avancer. Avec de l'intelligence des situations, du souci des responsabilités, mais surtout de l'honneur dans les grandes décisions. C'est en époque de crise qu'on produit de l'honneur, qu'on trie le meilleur des collections de médiocrités et de misères qui font aussi un pays, qu'on provoque le mouvement, au lieu de se terrer devant la fatalité. Voici une crise, et un superbe moment pour bouger.

En ces mois où l'ancien continent est devenu le nouveau, le Québec et le Canada se sont épuisés à garder intactes en Amérique leurs vieilles illusions, qui étaient aussi des mensonges. Il serait désolant, et même hypocrite, de continuer plus longtemps à pleurer un échec constitutionnel dont la plupart souhaitaient, secrètement ou publiquement, qu'il se produise.

Dès que la chicane a fait lever la poussière autour des accords de 1987, le Québec avait compris qu'il s'était trompé en proposant timidement des demandes minimales. Non seulement on les lui marchandait jusqu'au dernier sou, on voulait aussi que ce « tour » soit déclaré final. Qu'on se tienne désormais coi à table tandis que s'empilent les « tours » des autres, jusqu'à ce que la mosaïque canadienne n'ait plus soif. Le « minimum » devenait d'évidence l'ultime concession du Canada anglais à l'éternelle province rebelle. Il ne serait jamais un tremplin vers un élargissement des pouvoirs du Québec.

Nous venons, au fond, de l'échapper belle. Si les Québécois n'ont jamais eu l'intention de se contenter de conditions minimales de participation à la fédération — et qui le voudrait ! — ils n'ont pas à se plaindre du refus qu'on vient de leur signifier. La vérité est sortie de la bouche de la plus jeune province, qu'on devrait même remercier.

Le Canada vient de s'autodéterminer

La dénonciation de coupables, en passe de supplanter la rédaction d'accords parallèles dans les officines des deux nations, est également futile. Ce n'est pas en exécutant Ceausescu que la Roumanie a exorcisé ses démons, et les malheurs beaucoup moins graves que nous venons de subir ne méritent pas une chasse à plusieurs sorciers et quelques sorcières. Si l'accord constitutionnel conclu en 1987 au bord du lac Meech vient de trépasser, c'est que ses adversaires ont pu profiter d'une légitimité, confirmée par l'opinion populaire au Canada anglais, qui valait bien celle du Québec. Le Canada vient donc d'exercer son propre droit à l'autodétermination, de façon peu esthétique on en convient, mais néanmoins juste.

Dont acte. L'Ouest canadien, abrité plus ou moins discrètement derrière le Manitoba et les peuples autochtones, se percevait comme une société multiculturelle, authentiquement choquée par la reconnaissance des « deux nations » qui se profilait sous la notion de société distincte. La perception de l'Ouest, c'est aussi sa réalité, incontournable. L'opinion de l'Atlantique, largement ralliée à Terre-Neuve, se croyait condamnée à la pauvreté à perpétuité si se produisait la moindre décentralisation du pouvoir fédéral. La dépendance de l'Atlantique, c'est aussi sa réalité, incontournable. Le Québec n'a personne à condamner, sinon des réalités inconciliables avec la sienne. On laissera les leçons de morale et les prononcements revanchards à ceux qui passent leur temps à récrire leurs « années » plutôt qu'à faire celles qui viennent.

Nous voici donc au plus grand moment de liberté de choix que le Québec ait croisé depuis la Conquête. De là vient l'euphorie, l'émotion en fleur-délisé, le retour à la chanson, un pur plaisir qu'on ne saurait boudier. Car même quand on se déchirera demain autour des réponses à multiples volets que commandera la « question nationale », il faudra se réjouir d'en être arrivés là, à une redéfinition en profondeur, enfin possible, de la place du Québec en Amérique du Nord. Nous avons cette chance inouïe, inédite même, de la faire en possession de tous les instruments politiques et économiques dont ne dispose aucune des collectivités qui se réaffirment actuellement en Europe. La question, pour le Québec, n'en est pas une de capacité, mais bien une de volonté, sinon de courage.

Tout est là. Le temps des grands diagnostics historiques sur les malentendus entre le Québec et le Canada est terminé, et le discours thérapeutique sur le « soin des plaies » devrait l'être aussi. Personne n'est vraiment « blessé », au lendemain d'un tel moment de vérité, sauf quelques egos politiques qui se rétabliront bien d'eux-mêmes, c'est leur métier. Il s'agit de se mettre immédiatement au travail pour savoir ce que le Québec veut — ce qui n'est pas évident malgré ce qu'en a dit le premier ministre, M. Bourassa, le jour où l'échec a été consommé — et surtout de finir par savoir s'il le veut vraiment.

On souscrira aisément aux « paramètres » qu'a définis le premier ministre. Préserver la sécurité économique des Québécois, cela s'impose à quiconque prétend gouverner, et d'autant plus à quiconque prétend modifier le statut d'une collectivité. Protéger les droits des individus, quel que soit ce statut, cela va de soi mais il faut sans doute

le redire sans cesse pour contrer tous les crieurs professionnels qui confondent leur confort psychologique avec des libertés fondamentales et continuent à peindre le Québec comme une terre d'oppression. Tenir compte de la francophonie hors Québec, c'est un devoir de solidarité que la solution doit intégrer. Respecter les contraintes de la géographie, c'est se borner au réalisme le plus élémentaire.

Une entente sans fusion

Mais ainsi balisé, que devrait vouloir le Québec ? Le maximum de souveraineté pour l'essentiel, et une entente productive, organique, avec le Canada. L'heure n'est pas à choisir les modèles en feuilletant les catalogues européens d'unions fédératives, de superstructures, de communautés et autres façons de s'épouser sans passer par la fusion corps et âme. L'heure est à définir jusqu'où le Québec veut aller.

On peut déjà prédire que « l'essentiel » s'élargira constamment. Culture, éducation, communications, programmes sociaux, environnement, transports, agriculture, énergie, il n'est guère de domaine de développement économique et social où le Québec ne soit en mesure, aujourd'hui, de faire ses propres lois. Il le ferait avec autant de compétence et sinon plus qu'un gouvernement fédéral affaibli par le gaspillage intensif des années où on achetait « l'unité nationale », et la loyauté à Ottawa, à coup de programmes grandioses, souvent aussi inefficaces qu'indétricotables.

Ressortiront en même temps, avec une nouvelle fraîcheur, les vérités simples et civilisées que René Lévesque énonçait il y a plus de vingt ans, sur les nécessités de l'union économique avec le Canada. C'est ici que l'exemple européen devrait inspirer l'une et l'autre partie, et le voisin ontarien aura un rôle-clé à jouer pour qu'on retienne le meilleur de la fédération actuelle.

Le Canada ayant galamment ouvert la porte, on se complait à croire, pour quelques instants, que le terminus est à décider « entre nous », pour reprendre le mot du chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau. Prenons garde, tout de même, à ce que vient de nous enseigner la vieille Confédération.

Souhaiter la négociation à deux, c'est une chose, l'obtenir, c'en est une autre. Ottawa n'est pas en mesure de conclure une entente constitutionnelle séparée avec le Québec, et ne peut enfreindre sa propre loi constitutive. Le jour où le Québec conviendra d'une formule d'avenir, il y aura donc une négociation avec les petites provinces comme avec les grandes. S'il est prudent de mettre de son côté les puissances comme l'Ontario, ce n'est pas la panacée canadienne garantie.

Gare à la pensée magique

La pensée magique a toujours été le pire défaut des scénaristes de la souveraineté-association et même des rénovateurs de fédéralisme qui ont cru à leur lac Meech jusqu'au dernier roulement des dés. Même si les Québécois réalisaient l'improbable et sûrement éphémère union sacrée dont certains se sont pris à rêver tout haut, il reste possible que le Canada résiste à une logique qui conviendrait peut-être à l'Ontario, mais pas au reste du pays. Le Québec pourrait être forcé à des ruptures plus radicales que la souveraineté-association qui semble séduire aujourd'hui la majorité. C'est dès maintenant qu'il faut en envisager l'hypothèse.

En même temps, on ne pardonnera pas à ceux qui se laisseront figer par la crainte, au moment où le Québec vient de recouvrer, légitimement, une marge de manœuvre qui ne s'offrira pas deux fois. Si les atouts actuels et notamment économiques du Québec devaient le freiner, l'intimider, dans la découverte et la recherche d'un statut plus clair, plus conforme à sa volonté profonde, un désastre succéderait à l'autre.

Depuis son entrée dans la modernité, le Québec n'a cessé de se rallier, de plus en plus profondément, et malgré des querelles aussi épuisantes que le référendum de 1980, autour d'une affirmation de partenariat égal avec le Canada anglais. Les travaux constitutionnels qu'entreprend l'Assemblée nationale écartent d'emblée le statu quo. S'ils devaient se solder par une réplique timorée des propositions du lac Meech, ou par une autre de ces formules de rapiéçage d'AANB qui mettent le Québec à la merci des intérêts contraires du Canada anglais, il vaudrait mieux ne pas s'y lancer.

Il aura fallu dix ans, après 1980 et l'opération canadienne de 1981-82 contre les pouvoirs de l'Assemblée nationale, pour retrouver une force politique significative dans des négociations avec le Canada. Et encore cette force n'est-elle pas pleine, puisque plusieurs, au Canada anglais et à l'instigation des Québécois de service en 1981, croient encore possible de la nier. Ce n'est pas seulement l'espoir d'un statut constitutionnel meilleur que le Québec perdrait si sa volonté devait s'émousser dans les inévitables tiraillements des prochains mois, mais une bonne part de sa vitalité propre.

Le minimum est perdu, il faut tendre sans équivoque à obtenir le maximum.

— LISE BISSONNETTE



TIRÉE DU JOURNAL LE MONDE

LETTRES
AU
DEVOIR

Requête

Lettre au Premier ministre du
Canada, M. Brian Mulroney

DEPUIS LE rapatriement de la constitution canadienne en 1982, il nous semble anormal et plutôt aberrant que la population du Québec, à 90 % d'origines autres qu'anglo-saxonne, doive s'identifier encore aux symboles de la monarchie britannique.

Ces symboles sont en fait ceux de notre défaite d'il y a 230 ans sur les Plaines d'Abraham et constituent donc, vous en conviendrez, un fort mauvais souvenir pour nous. Ne croyez-vous pas que ces symboles coloniaux sont un bien lourd boulet pour une société qui cherche la distinction ?

Pour exemple de ces symboles de la royauté britannique nous représentait, il y a monnaie, papier-monnaie, timbres-poste, le portrait de la reine qui trône d'une manière toute coloniale dans les bureaux de poste des plus petites localités du Québec, les serments d'allégeance à la reine et d'autres encore.

Ainsi donc, nous, citoyens du Québec, demandons l'élimination de ces symboles de la royauté anglaise sur le territoire du Québec.

Recevez, très honorable premier ministre, cette requête. Nous comptons sur vous pour nous débarrasser à tout jamais de ces symboles gênants et sans signification réelle pour le Québec.

— MICHEL BÉLANGER
et 17 autres signataires
St-Jean-Port-Joli, le 26 juin.Qu'à préparer
la transition

IL SERAIT impératif de ne plus envoyer de députés québécois à Ottawa. Aux politiciens en place de faire en sorte que le Québec n'ait pas à participer à une quelconque élection fédérale.

Ottawa, amputé de sa représentation québécoise, serait libre de fonctionner en toute légitimité en permettant éventuellement l'élection d'un gouvernement NPD.

Un gouvernement NPD serait en mesure de négocier davantage avec le gouvernement québécois et d'éventuels gouvernements autochtones. Benoît Duchard disait le 25 juin que les députés québécois élus à Ottawa doivent y rester pour défendre les intérêts du Québec. Il n'y a plus rien à défendre à Ottawa.

Il n'y a de possible qu'une négociation permettant le rapatriement des pouvoirs et des ententes sur d'éventuelles collaborations bipartites. Par exemple : l'armée, la monnaie, la poste, etc.

Le modèle européen s'impose et toutes velléités ayant tendance à maintenir une structure constitutionnelle canadienne restera lettre morte. La Constitution québécoise s'impose d'elle-même.

Il ne reste aux députés québécois à Ottawa qu'à préparer la transition constitutionnelle.

— RÉAL GINGRAS
Outremont, le 28 juin.

Front commun

MAINTENANT que Meech est bel et bien mort, il est parfaitement futile d'essayer de départager la responsabilité encourue par chacun de acteurs.

Également odieuse apparaît l'opération qui vise à désigner un bouc émissaire. Et qu'on nous fasse grâce des sondages d'opinion tendant à prouver qu'une majorité au Canada anglais n'a

pas rejeté le Québec.

Il y a de ces évidences qui ne gagnent absolument rien aux redites. Le Québec forme une société distincte, avec ou sans l'aval des citoyens des autres provinces.

En revanche, ce qui ressort de cet épisode scabreux, c'est que le « beau risque » a vécu, et que le temps de l'ambiguïté tire à sa fin. Le Québec profond suffoque dans le carcan d'un fédéralisme niveleur qui prétend limiter ses aspirations à celles d'une « province comme les autres ».

L'heure est à la « déparitisation » du débat entourant la question nationale. À cet égard, monsieur Bourassa serait plutôt mal avisé de refuser la main tendue par monsieur Parizeau. Il est grand temps que se constitue un front commun des forces vives, susceptible d'oeuvrer à l'élaboration d'un large consensus.

La population québécoise devra être partie prenante à toutes les étapes menant à la rédaction d'une constitution, jusqu'au stade de l'approbation par voie de référendum.

Enfin, l'on devra incorporer à la future loi fondamentale, l'actuelle Charte des droits et libertés, un Code des minorités et une Charte des droits socio-communautaires et de l'environnement.

Le Québec pourra ainsi réussir son arrimage à la post-modernité.

— PIERRE HAMEL
Montréal, le 23 juin.Le Québec
aux Québécois

C'ÉTAIT un bon slogan; ça marchait bien dans le défilé. Personne ne questionne la justesse de l'idée. Mais qui sont les Québécois, et quels Québécois feront les choix ?

Le niveau de natalité au Québec est un des plus bas du monde. En conséquence l'immigration est une des priorités les plus importantes pour le Québec. Mais l'immigration comporte aussi des problèmes.

Les immigrants ne sont pas des Québécois, pure laine, et c'est très improbable qu'ils s'assimileront à la société québécoise sans la changer. Les Québécois, et particulièrement les femmes, sont face à une décision très claire. Maintenir la population par l'immigration ou par la naissance.

Où nous batissons une société très accueillante aux gens d'outre-mer, acceptant les changements majeurs qui s'en suivront dans la société québécoise, ou nous retournons à la revanche des berceaux.

La deuxième question est moins bien connue. Le débat constitutionnel porte surtout sur des questions légales (« que veut dire la société distincte ? »), ou politiques (« le Canada anglais peut-il accepter le Québec ? »). Bien sur, ce sont des questions importantes. Mais il y en a d'autres, qui concernent le contexte économique.

Dans notre ère de capitalisme triomphant, la sagesse conventionnelle perçoit le capitalisme comme le système le plus parfait au monde. Nous discutons des questions constitutionnelles dans une société qui ne questionne par la vertu du capitalisme. Mais le capitalisme vit une transformation profonde, qui mets en jeu toutes les présomptions de notre débat constitutionnel.

Après le libre-échange avec les États-Unis nous sommes en train d'accepter le libre-échange avec le Mexique. Ça, c'est autre chose !

La caractéristique principale du capitalisme moderne est la mobilité. Les usines peuvent déménager pour outre-mer où les profits sont plus prometteurs. Pour les industries qui ont besoin de main-d'oeuvre, le Mexique a un des plus bas niveaux de salaires au monde.

La désindustrialisation de l'Amérique du Nord est un phénomène bien établi. Le Canada, comme les États-Unis possède maintenant une économie de services. Mais l'industrie américaine de services est plus concurrentielle que la nôtre. Dans une société qui accepte, sans question, les droits et la mobilité du capital, rien ne préserve les investissements au Québec, ou au Canada, sauf dans le cas des ressources naturelles.

La position de Jacques Parizeau a une simplicité élégante. Politicien et homme d'affaires il voit clairement que le Canada est un obstacle au développement capitaliste au Québec. Le seul marché qui compte, c'est le marché américain. Mais dans le contexte actuel, le développement capitaliste du Québec doit rester un développement des produits naturels, basé sur les rivières, les forêts et les mines du pays.

Notre main-d'oeuvre est trop chère, notre expertise technique mène naturellement aux métropoles américaines. L'avenir capitaliste du Québec est un avenir de tiers-mondisation, de dépendance absolue des métropoles américaines. Nous deviendront une république de pâtes et papiers. L'indépendance politique, dans un milieu capitaliste, nous mène vers une dépendance économique.

M. Bourassa parler de choix; il y en a d'autres. Déjà des idées nouvelles circulent parmi des syndicalistes, l'aile gauche des églises, et certains secteurs du monde académique. Ces idées nous mèneront vers une société basée sur les valeurs humaines, et non sur les valeurs capitalistes.

Après la crise, après l'explosion nationaliste, pendant l'été qui vient, n'oublions jamais que la nation n'existe point pour elle-même, mais pour la justice.

— GEOFFREY JOHNSTON
Montréal, le 26 juin.

Est-ce une raison ?

QUATRE-VINGT-QUATORZE pourcent du Canada appuient l'accord du lac Meech. Est-ce que les 6 %, qui s'y opposent, donnent de ce fait au Québec le droit moral de se séparer à présent du reste du Canada ?

Je pense que la dernière manifestation des Québécois en faveur de la séparation émane de l'émotion plus que de la raison.

Il serait sage de prendre un temps de réflexion et de chercher une meilleure raison à cet effet que l'échec du lac Meech.

Car enfin, est-ce là une cause d'injustice sociale suffisante ?

— PETER GEORGAKAKOS
Lachute, le 27 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

(514) 844-3361

Abonnements: (514) 844-5738

• LE DEVOIR • (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Il n'y a plus d'Afrique heureuse

D'UN BOUT à l'autre du continent noir, tous États confondus, anglophones ou francophones, la révolte gronde et les lendemains paraissent bien incertains. Aussi l'annonce, vite démentie, d'un coup d'État en Zambie dont aurait été victime samedi 30 juin, à l'aube, le président Kenneth Kaunda, n'avait pas de quoi surprendre. À Lusaka comme à Abidjan, même les « pères de la nation », ceux qui ont conduit leur pays à l'indépendance, ne sont plus à l'abri d'une forte contestation populaire.

Moins de pauvreté, davantage de liberté : les revendications se mêlent et s'ajoutent pour rendre, ici et là, la situation explosive. Surpris et parfois incrédules, s'estiment victimes d'obscures machinations, les hommes en place tentent, maladroitement,

de gérer les affaires à la petite semaine, soit en se raidissant face aux porteurs de pancartes, soit en lâchant du lest par simple calcul politique, comme l'a fait Mobutu avec l'annonce du multipartisme au Zaïre.

M. Kaunda, qui croit encore aux vertus du système du parti unique et qui a l'honnêteté de le dire tout haut, vient quand même d'accepter, la mort dans l'âme, d'organiser un référendum sur le sujet. Déjà, en 1987, après de sanglantes « émeutes de la faim » provoquées par une augmentation du prix de la farine de maïs, il avait été contraint de claquer la porte au nez du Fonds monétaire international (FMI), dont la potion était trop amère.

Ce fils de pasteur presbytérien, qui a essayé, sans succès, de marier les

enseignements de la Bible à ceux du « Capital », a dû, par la force des choses, en revenir à une politique économique très proche de celle que recommandent les organisations financières internationales. Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, il doit affronter une nouvelle vague de contentement populaire, d'autant plus forte que le cahier de doléances s'est, en cours de route, gonflé de revendications proprement politiques.

Au nom d'un combat cache-misère contre le régime de l'apartheid, M. Kaunda a, trop longtemps, négligé ses devoirs intérieurs, laissant son pays partir à la dérive. Une Zambie malade de son « or rouge », le cuivre, mais aussi de la corruption et de l'incompétence de sa classe dirigeante.

— LE MONDE

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Une tête de pont à Ottawa



Lucien BOUCHARD

LES BONNES idées n'ont souvent que le temps pour aller, mais c'est un allié sûr. La montée actuelle du souverainisme illustre parfaitement. Plus de 57 % de Québécois disent le favoriser. Ce grand dessein, si longtemps refoulé sous la gangue de nos inhibitions, jaillit maintenant à travers les couches profondes de la population québécoise. On pense à l'eau de la fontaine érigée sur la Place du Québec, à Paris, qui fuse au grand jour, après avoir rompu l'embacée qui la retenait captive.

Une autre idée à laquelle les années 70 ont fait la vie dure est celle d'un bloc québécois à Ottawa. On se souviendra du scepticisme avec lequel la plupart des dirigeants du Parti québécois eux-mêmes avaient accueilli le projet, pourtant conçu par des indépendantistes aussi fervents que MM. Guy Bertrand et Marcel Léger. Dispersion des efforts pour les uns, incongruité d'un combat livré au mauvais endroit pour les autres, l'idée n'avait pas trouvé suffisamment de preneurs.

Voilà que l'échec de Meech la ramène à l'avant-scène d'une actualité qui se profile sur une toile de fond radicalement changée : réussites de l'entrepreneuriat québécois, ouverture du Québec sur les pays et marchés étrangers, conclusion du traité de libre-échange, affirmation du rôle des femmes, éveil de la jeune génération, maturité et confiance accrues. À cela s'ajoutent les difficultés financières endémiques dans lesquelles le Canada se trouve emporté, la faillite du bilinguisme et le cloisonnement des perceptions et des attitudes. Le rêve québécois se porte infiniment mieux que le rêve canadien. Le débat affligeant auquel le Canada anglais vient de se livrer nous en aura appris un bout là-dessus.

Dans un tel contexte, les Québécois de 1990 ne pouvaient avoir qu'une réponse à la pagaille actuelle : celle de substituer au régime fédéral un nouvel ordre politique, même s'ils ne savent ou ne veulent pas tous le nommer. Plusieurs sont des monsieur Jourdain de la souveraineté. Mais ils connaissent la réalité de ce qu'ils veulent : un Québec qui, sans contrainte ni limite autres que celles de ses intérêts fondamentaux, décide lui-même des pouvoirs et des arrangements politiques et économiques dont il a besoin, non seulement pour survivre mais pour se réaliser comme peuple libre et souverain.

C'est de là qu'un bloc québécois tire présentement toute sa justification. La démarche actuelle du Québec a tout intérêt à se donner un prolongement, une tête de pont au sein des institutions fédérales. N'entendant à Ottawa que la voix de Québécois fédéralistes, les Canadiens anglais, dont la plupart n'écouterait ni ne lisent rien de ce qui vient du Québec, ne peuvent que retourner à leur business as usual. Sans entretenir l'illusion de les convaincre, il importe de les préparer et de leur dire franchement vers quoi marche le Québec. Il faut crever la bulle surréaliste sous laquelle le monde politique d'Ottawa se complait à vivre.

Rien de tout cela ne peut se faire à l'intérieur d'un parti fédéraliste. Ceux qui voudront l'essayer se trouveront fatalement contraints de rejoindre le groupe des indépendants. Les candidats néo-démocrate et conservateur dans Ste-Marie qui, sans doute pour les besoins de la cause, viennent de se déclarer souverainistes, feraient bien de se remémorer dans quelles formations ils militent. Mme McLaughlin est devenue chef sur un programme farouchement anti-Meech et M. Mulroney a rappelé récemment l'impossibilité de promouvoir la souveraineté au sein de son parti. Le vice-premier ministre et la ministre de la Justice sont même allés jusqu'à contester, avec moins de logique, le droit du Québec à l'auto-détermination, pourtant reconnu par le Canada à tous les autres peuples de la Terre.

À n'en pas douter, le changement voulu par le Québec ne viendra pas d'un parti fédéraliste ni d'aucun de ses membres, quelque nationaliste — mot commode — qu'il se dise.

En outre, jusqu'à la mise en place d'un nouveau régime constitutionnel, les députés indépendants disposeront d'un puissant levier politique pour assurer la défense des intérêts du Québec. Soustraits à la férule d'un parti « national », ils seront dispensés de composer avec qui ce soit. Il faut en avoir été pour savoir quelles réactions quasi-paranoïaques suscite la moindre mobilisation du caucus québécois.

Le groupe indépendant, ouvert à toutes les tendances politiques du Québec, pourra sans entrave exiger, en Chambre et ailleurs, le redressement des inéquités dont nous sommes victimes dans des dossiers comme ceux du développement régional, de la recherche, de l'agriculture.

Il y a fort à parier que ministres et députés conservateurs du Québec, sans pouvoir le dire bien entendu, seront les premiers à s'en réjouir. Car c'est le meilleur moyen de muscler l'influence qu'ils tentent si péniblement d'exercer sur le gouvernement.

Gorbatchev navigue au centre

Ouverture du 28e congrès du PCUS

MOSCOU (AFP) — Un coup à gauche, un coup à droite : Mikhaïl Gorbatchev, en ouvrant le 28e congrès du Parti communiste de l'URSS, a réaffirmé hier son credo d'une transformation prudente de l'économie soviétique, tout en renvoyant dos à dos conservateurs et partisans d'une radicalisation de la *perestroïka*, accusant ces derniers de vouloir mettre l'URSS sur « la voie du capitalisme ».

Dans son rapport d'ouverture du congrès du PCUS, chargé de faire le bilan de quatre ans de *perestroïka* depuis le 27e congrès de 1986, le secrétaire général a mis l'accent sur la nécessité de changements aussi bien dans l'économie que dans le Parti.

M. Gorbatchev a longuement fustigé les « forces conservatrices qui se consolident pour dévier de la *perestroïka* ». Mais son attaque contre les conservateurs du parti — qu'il s'est bien gardé de désigner explicitement — a été aussitôt accompagnée d'une critique tout aussi vive des « forces qui nous poussent vers un régime bourgeois, liant la sortie de la situation complexe actuelle à la mise du pays sur les rails du capitalisme ».

Sur la réforme économique, M. Gorbatchev a pris encore plus ses distances par rapport au programme du premier ministre Nikolaï Ryjkov, lui reprochant de n'avoir « proposé concrètement qu'une hausse des prix ». Il ne faut

pas entamer un processus de transition vers l'économie de marché par une hausse des prix, c'est absurde », a-t-il déclaré.

M. Gorbatchev avait déjà exprimé des réserves sur ce programme qui a soulevé de très nombreuses critiques dans l'opinion, et pourrait mettre en péril la position du premier ministre Ryjkov.

Tout en défendant le principe d'un retour progressif au marché, « qui a fonctionné pendant mille ans jusqu'à la révolution et représente une possibilité réelle pour sortir de la crise », le président s'est dit hostile à « une totale décollectivisation des terres », indiquant qu'il était pour le maintien des fermes d'État (*sovkhozes*) et des fermes collectives (*kolkhozes*) aux côtés de nouvelles formes d'exploitation.

Par ailleurs, M. Gorbatchev s'est résolument déclaré en faveur d'une « union de républiques souveraines » mais a renvoyé l'essentiel du débat devant le Conseil de la fédération, l'organe qui assiste le président et est en train d'élaborer un nouveau traité pour la fédération.

Après son discours, l'un des dirigeants du courant radical, le capitaine Andreï Goudounov, responsable de la Plateforme démocratique à Leningrad, s'est déclaré « déçu » par la prestation de M. Gorbatchev.

De son côté, le leader réformiste Alexandre Yakovlev a pris la parole pour défendre la *perestroïka* et



Mikhaïl Gorbatchev, à côté du premier ministre Nikolaï Ryjkov, a critiqué dans son discours la politique économique menée par le chef du gouvernement.

surtout la glasnost, indiquant notamment s'être chargé de ce dossier ces deux dernières années.

« Nous avons changé le climat international, dans la société, l'atmosphère spirituelle est plus saine », a-t-il souligné.

Répondant indirectement à M. Medvedev, un conservateur qui avait parlé avant lui, M. Yakovlev a estimé que « ce n'est pas de 5 ans, mais de 50 ans que nous avons retardé », provoquant des applaudissements fournis.

Notant que le 28e Congrès serait « vraisemblablement son dernier Congrès du PCUS », il a ajouté : « Dans dix jours, vous élirez une direction totalement nouvelle, et c'est très bien. Mais demain, le parti ne sera pas uni. » M. Yakovlev a quitté la tribune sous une ovation.

Le président veut plus de femmes au pouvoir

MOSCOU (AFP) — Le président Mikhaïl Gorbatchev a souhaité hier qu'il y ait davantage de femmes dans les instances dirigeantes du parti communiste et de l'État soviétiques.

« La présence des femmes chez nous (NDLR : dans la direction soviétique) n'est pas significative. Faisons donc en sorte que lors de ce Congrès, les femmes soient représentées au Comité central et au Bureau politique », a dit M. Gorbatchev dans son rapport devant le 28e Congrès du PCUS.

« Combien y a-t-il de femmes dans le gouvernement ? » s'est également interrogé le président soviétique, qui a souligné que dans nombre d'autres pays, il y avait davantage de femmes dans les instances dirigeantes.

Actuellement, il y a une seule femme au bureau politique du PCUS, Mme Alexandra Birioukova, 60 ans, membre suppléant de l'organe suprême du parti communiste et vice-présidente du Conseil des ministres d'URSS.

Les métallurgistes est-allemands en grève par peur du chômage

BERLIN (AFP) — La deuxième journée de l'union monétaire allemande a été marquée par les premiers remous sociaux en RDA, plus de 20 000 ouvriers de la métallurgie, selon les organisateurs, participant à des grèves d'avertissement pour réclamer la sauvegarde de l'emploi.

Le mouvement le plus important a eu lieu dans une usine d'assemblage de camions IFA à Ludwigsfelde, au sud de Berlin, où 4000 salariés ont quitté les chaînes de montage pendant deux heures et paralysé le même coup toute l'activité de l'entreprise.

La branche est-allemande du grand syndicat de la métallurgie IG Metall avait décidé de rompre des négociations en cours avec la direction de IFA. Celle-ci avait décidé la semaine dernière de suspendre un accord sur le maintien des emplois et refusé le paiement d'une prime de vacances ainsi que d'un treizième mois.

Quelque 16 000 autres « métallos » de 20 entreprises de la région se sont joints au mouvement de protestation en signe de solidarité, selon IG Metall, et cessé brièvement le travail.

Un responsable d'IG Metall de

RFA, Klaus Lang, a annoncé au cours d'un rassemblement à Ludwigsfelde de nouvelles grèves d'avertissement dans les prochains jours si les employeurs ne manifestaient aucune volonté de compromis.

En RDA comme en RFA, seule la pression est susceptible de faire avancer des négociations sociales, a estimé M. Lang sous les applaudissements des ouvriers présents.

Le syndicat réclame une garantie d'emploi pour l'ensemble des 1,6 million de métallurgistes est-allemands, menacés par l'entrée de la RDA dans l'économie de marché, une augmentation salariale immédiate de 400 DM (235 \$) et une réduction à 40 heures de la durée du travail hebdomadaire contre 43 heures et trois quarts actuellement.

Par ailleurs, l'Office est-allemand pour la protection de la concurrence a approuvé hier une série de prises de contrôle de grandes sociétés de RDA par des firmes de RFA, mais s'est opposé à un important projet de rachat de l'ensemble du secteur énergétique est-allemand.

L'Office créé récemment sur le modèle de l'Office des cartels ouest-allemands a donné son feu vert à

cinq prises de contrôles dans les secteurs de l'assurance, des banques et du commerce de détail, a indiqué le vice-président de l'Office, Reinhold Wutzke, cité par l'agence ADN.

Le numéro un européen de l'assurance, Allianz, est ainsi autorisé à acquérir 51 % de l'ex-monopole est-allemand des assurances, Deutsche Versicherungs-AG (DVAG).

Parmi les banques, la reprise par la Deutsche Bank de 122 succursales de la Deutsche Kreditbank AG, et par la Dresdner Bank de 72 succursales de la même banque, est autorisée. Il en est de même pour la coopération prévue entre la Westdeutsche Landesbank (West-LB) et la Deutsche Aussenhandelsbank.

Dans le commerce de détail, le groupe ouest-allemand Kaiser-Kaffee peut reprendre des points de distribution de l'ancienne organisation est-allemande responsable du commerce d'État.

M. Wutzke a souligné que le souci de préserver l'emploi en RDA avait joué un grand rôle dans les décisions de l'Office. Dans le cas des assurances par exemple, quelque 12 000 emplois auraient été en grand danger si Allianz n'avait pas reçu le feu vert, a-t-il dit.

Monrovia : l'étau se resserre

ABIDJAN (AFP) — Les rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL) combattaient, hier, les forces gouvernementales libériennes à moins de 10 km du centre de Monrovia.

Des tirs ont été entendus toute la journée dans différents quartiers périphériques sans que l'on sache exactement où se déroulaient les combats, indique-t-on dans les milieux diplomatiques.

La situation était très tendue hier à Monrovia où on a vu des soldats tirer en l'air, rapportent les diplomates.

On ne dispose à Abidjan d'aucune information sur le voyage à Monrovia que devait entreprendre dans l'après-midi le président guinéen Lansane Conté et le vice-président sierra-léonais Salia Jusu-Sheriff pour rencontrer le président libérien Samuel Doe.

Les rebelles se sont emparés en outre de White-Plains, la localité qui approvisionne Monrovia en eau potable, indique-t-on dans les milieux diplomatiques d'Abidjan.

Imelda Marcos acquittée le jour de ses 61 ans

NEW YORK (AFP) — Mme Imelda Marcos, l'épouse de l'ex-dictateur des Philippines Ferdinand Marcos, a eu hier un splendide 61e anniversaire : alors qu'elle risquait 50 ans de prison et un million de dollars d'amende pour détournement des fonds du Trésor philippin, elle a été lavée de toute accusation par les jurés du tribunal qui l'ont acquittée.

Accusé d'avoir servi de prête-nom dans les transactions du couple Marcos, le riche homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi, 54 ans, a également été acquitté.

L'ex-première dame des Philippines, qui hantait depuis trois mois le box des accusés, toute de noir vêtue, affichant le visage figé de l'innocence bafouée, a fondu en larmes à l'annonce du verdict avant d'embrasser ses défenseurs.

« J'ai beaucoup de respect pour le système du jury qui symbolise l'âme de l'Amérique », s'est exclamée

après le verdict Mme Marcos. « Un grand fardeau m'est enlevé. Je suis contente que tout cela soit terminé », a-t-elle ajouté. « Merci, merci, que Dieu bénisse l'Amérique », a lancé celle qui s'était rendue à la messe tous les jours du procès.

Le verdict a été rendu après cinq jours de délibération du jury, alors que le procès avait commencé il y a trois mois. Mme Marcos devait répondre de l'accusation d'avoir détourné quelque 222 millions de dollars du Trésor philippin pour acheter à son nom quatre immeubles à New York.

Les jurés ont finalement suivi les arguments des défenseurs de Mme Marcos, qui affirmaient que l'ex-reine de beauté n'était pas au courant des transactions de son mari. Mort en septembre dernier à Hawaï où il était en exil depuis sa chute en février 1986, Ferdinand Marcos avait échappé au procès.

Slovénie : nouveau pas vers l'indépendance

BELGRADE (Reuter) — La république yougoslave de Slovénie, située dans le nord-ouest du pays, a adopté hier une déclaration de pleine souveraineté qui lui fait franchir un nouveau pas vers la sécession.

Selon l'agence Tanjug, le parlement slovène a adopté cette déclaration de « souveraineté d'État » à une écrasante majorité.

En avril dernier, la Slovénie était devenue la première des six républiques yougoslaves à évincer les communistes du pouvoir à la faveur d'élections libres.

Les partis slovènes réunis au parlement dans la coalition « Demos » se sont déjà dits insatisfaits du statut de la Slovénie au sein de la fédération yougoslave.

Dans leur déclaration, ils affirment que la constitution et les lois fédérales ne s'appliqueront en Slovénie que si elles ne vont pas à l'encontre de la constitution et des lois slovènes.

Le parlement slovène a demandé au gouvernement de la république d'élaborer une nouvelle constitution

et des lois en ce sens. « La souveraineté de la république de Slovénie est fondée sur la constitution et les lois de Slovénie », dit la déclaration, mise au point par l'ensemble des partis politiques slovènes, selon Tanjug.

Un peu plus tôt, des parlementaires de souche albanaise du Kosovo avaient proclamé leur province politiquement indépendante de la Serbie. Le gouvernement serbe a rapidement réagi à cette déclaration en estimant que la décision n'avait aucun fondement juridique.

Les autorités fédérales ont dénoncé les mouvements sécessionnistes qui menacent le pays d'éclatement.

La Croatie prépare aussi des changements constitutionnels visant à proclamer sa souveraineté.

La Slovénie et la Croatie, les deux principales républiques de Yougoslavie, ont annoncé qu'elles feraient sécession si l'actuelle fédération n'était pas transformée en confédération.

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____	
Adresse actuelle _____	
Code postal _____	No. tél. _____
Nouvelle adresse _____	
Code postal _____	No. tél. _____
Date de déménagement _____	

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à : LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645

numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — indicatif 514.....	1-800-361-6059
indicatif 819.....	1-800-463-4747
indicatif 818.....	1-800-361-5699
indicatif 613.....	1-800-361-5699

SUITES
DE
LA PREMIERE
PAGE

◆ Les É.-U.

jectifs principaux.

« Elles entrent dans le cadre de nos efforts pour convaincre Moscou que nous ne représentons pas une menace et visent à lever les réticences de l'URSS sur l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN. Elle doivent aussi démontrer que l'OTAN se transforme avec le temps. »

Selon les mêmes sources, Bush a avancé les propositions suivantes pour le prochain sommet de l'OTAN :

■ Faire des armes nucléaires des « armes de dernier recours ». Cette formulation diffère de celle de la doctrine de l'OTAN, connue sous le nom de « riposte graduée ». Dans le cadre de la riposte graduée, on prévoyait utiliser un éventail d'armes nucléaires pour repousser une attaque soviétique, éventuellement aujourd'hui pratiquement exclue par les experts de l'Alliance. Avec ce changement de formulation, la stratégie nucléaire de l'OTAN apparaîtrait moins menaçante pour l'URSS.

■ Retrait de tous les obus nucléaires américains stationnés en Europe occidentale, à condition que l'Union soviétique achève le retrait de ses troupes d'Europe de l'Est. Ces quelque 1500 obus, qui représentent la moitié environ de l'arsenal nucléaire de l'OTAN en Europe, sont stationnés pour la plupart en RFA. Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, qui doit faire face à un puissant lobby antinucléaire, pourrait tirer profit de cette décision lors des élections pangermaniques que Bonn souhaite tenir en décembre.

■ Réviser la stratégie de « défense de l'avant », qui date elle aussi du milieu des années 60 et engage politiquement les États membres à défendre le territoire de l'Alliance à ses frontières et à ne pas céder de terrain à l'ennemi. D'importantes forces de l'OTAN sont stationnées en RFA en vertu de cette doctrine. Bush souhaite qu'elles soient remplacées par une force multinationale beaucoup moins importante mais plus mobile, chargée de défendre le territoire de l'Alliance, avec des moyens sensiblement moins impor-

tants le long de la frontière entre les deux Allemagnes.

■ Bush propose enfin que les diplomates soviétiques et est-européens puissent être accrédités auprès de l'OTAN à Bruxelles. Aucun détail n'a été donné à ce sujet, mais il semble très improbable que ces diplomates participent directement aux consultations de l'Alliance.

L'OTAN examine « effectivement » ces propositions américaines, a-t-on admis hier à l'OTAN. Interrogés par l'AFP, des diplomates européens de l'Alliance ont confirmé que ces suggestions « sont effectivement sur la table ».

Ils n'ont en revanche pas connaissance de la lettre envoyée par Bush. Les États-Unis, comme d'autres pays de l'OTAN, ont simplement soumis à leurs alliés leurs idées sur le contenu de la déclaration finale qui doit clore le sommet de Londres le 6 juillet, a-t-on déclaré de même source.

À propos de l'idée la plus neuve — l'accréditation de représentants d'Europe de l'Est auprès de l'Alliance atlantique —, un diplomate a estimé que cette proposition n'avait « rien de sensationnelle », mais qu'elle allait « dans la bonne direction ».

« Ces six derniers mois, quatre ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie, dont le Soviétique Edouard Chevardnadze, ont rendu visite au siège bruxellois de l'OTAN », a-t-il rappelé pour étayer ses dires.

◆ La relève

« Adaptions-nous, trouvons une autre façon de s'organiser ! » lance avec détermination Brigitte Lepage.

« La force du féminisme québécois, c'est le féminisme de cuisine et moi je compte bien rester active sur le terrain toute ma vie », ajoute Michelle Issa, qui déjà, à 15 ans, était la seule femme à la tête d'une équipe masculine de hockey.

« Je n'ai pas le temps de me mobiliser sur toutes les questions mais je vais manifester en faveur de l'avortement ou assister à certains événements », dit de son côté Maryse Darsigny, 27 ans, une étudiante en histoire à qui l'on doit le document *L'épopée du suffrage féminin au Québec*, qui a servi de référence lors des célébrations du 50e anniversaire du droit de vote des Québécoises en avril.

Maryse fait partie de cette nouvelle génération de féministes issue des groupes d'études sur les femmes qui se sont multipliés dans les universités québécoises au cours des dix dernières années.

À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), plusieurs milliers d'étudiantes ont suivi l'un des cours du GIERF (Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche féministes), à la seule Université de Sherbrooke, 60 mémoires de maîtrise portent sur les femmes et, dès septembre, on offrira une concentration dans ce domaine. L'Université Laval a sa chaire d'étude sur la condition des femmes, l'UQAM aura en janvier prochain son Institut d'études féministes et Concordia, toujours à l'avant-garde, donne maintenant un programme d'études lesbiennes.

« Si on me demandait par où commencer pour améliorer le sort des femmes, je répondrais : par la révolution ! tranche Maryse de sa voix douce. Alors les hommes là-dans... »

Elle soupire. « Pour moi, ce n'est vraiment pas clair. Mon côté radical est contre la mixité mais en même temps, si on n'intègre pas les hommes, socialement parlant, ça ne mène à rien. »

« Moi, je suis de la vieille école, dit Michelle Issa. Pour avoir longtemps milité dans des groupes mixtes, je suis convaincue que les femmes, entre elles, sont plus efficaces car les

constats de base ne sont pas à rediscuter à chaque fois. »

« Je suis fort heureuse dans mon travail, avec les femmes. Il m'en faudra beaucoup pour retourner dans un milieu mixte », souligne Diane Lemieux. Elle ajoute toutefois : « Je pense que le mouvement féministe appartient aux femmes mais j'intègre les gars dans les changements qu'il faut faire. Sauf que je leur dis : Brassez-vous, arrêtez de dire que vous nous appuyez et agissez dans votre propre quotidien. »

Brigitte Lepage, elle, parle d'abondance sur cette question, avec un réel sentiment d'urgence.

« Je veux continuer à travailler, je veux avoir des enfants, je vais en avoir, trois ou quatre au total, et je vais les assumer. Sauf que les pères doivent être inclus dans le processus. Je ne sais pas si la nouvelle génération va changer de comportement. Pour le moment, et les statistiques le démontrent, les nouveaux hommes sont encore rares. Mais si les gars y croient vraiment, s'ils veulent embarquer là-dedans, il va falloir qu'eux aussi s'impliquent. »

« Parce qu'au rythme où la société nous oblige actuellement à fonctionner, nous les femmes on ne *toffera* pas la *run*, j'en suis convaincue. »

◆ Oliver

maines pour revenir aux bâtons. Le tout, avec une science consommée de la plomberie percussive.

Après quoi, la belle Ranee Lee est venue souffler ces paroles qui ont fait le charme de bien des standards. Malheureusement, le devoir, c'est le cas de le dire, appelant, il a fallu partir juste au moment où elle chantait *Maybe He Just Another Man...*

Cela dit, au début du spectacle le pianiste Oliver Jones a reçu des mains du chef d'orchestre Charles Dutoit et du co-fondateur et président du Festival international de jazz de Montréal, M. Alain Simard, le prix Oscar Peterson.

Au même moment, mais sur la scène du Théâtre du Nouveau Monde, dans la série Jazz Beat, la contrebasse de Charlie Haden et la guitare de Jim Hall se mariaient pour la première fois dans un délicieux concert de cordes.

Le premier, qui a souvent travaillé avec Pat Metheny, entre autres au Festival de jazz de Montréal de 1989 où il s'est produit pendant dix jours consécutifs, avait choisi Jim Hall parce qu'il souhaitait depuis des lustres jouer à ses côtés. Hall, qui a notamment influencé Metheny, a d'autre part joué au cours de sa longue carrière, avec des noms aussi prestigieux que Gil Evans, Paul Desmond, Ron Carter et Michel Petrucciani.

Ensemble, ils ont servi au public recueilli du TNM un spectacle tout en clémence et en subtilité, où se sont succédées des pièces d'Ornette Coleman, de Charlie Haden et de Jim Hall.

Les envolées mélodiques de Haden concordaient en tout point au jeu nourri de la guitare de Hall, qui utilisait tantôt le plein son de l'accoustique de son instrument, tantôt le son réduit. L'écoute profonde qui semblait régner entre les deux hommes laissait superbement se libérer toute la délicatesse des jeux des instruments.

Jusqu'à présent, de 85 000 à 100 000 amateurs se sont rendus chaque jour sur la rue Sainte-Catherine entre les rues Bleury et Clarke au cours des derniers jours pour savourer les envolées musicales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, du 11e Festival.

L'édition de 1989 du Festival avait attiré un million de personnes sur les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis et dans les salles.

Outre les débordements de foule, (la police a dû intervenir dans la soirée de dimanche pour détourner le flot des passants à l'angle des rues Sainte-Catherine et Clarke) et l'insis-

tance agressive d'un cycliste à défier l'interdiction faites aux bicyclettes sur le site, l'organisation n'a pas noté d'entraves majeures à la sécurité du public.

Le mauvais temps de samedi n'a d'ailleurs eu raison que d'un seul spectacle, celui de Karen Mantler, claviériste fille de Carla Bley, qui s'est reprise à minuit avec ses musiciens, à la session d'improvisation au bar-foyer de l'Hôtel Méridien.

En ce qui concerne le « gros show » de ce soir, soit celui de Celia Cruz, « il devrait attirer autant de monde, soit 100 000 personnes, que celui de Metheny en 1989. Nous croyons avoir touché un plafond quant aux records d'assistance » a expliqué Anne Bondanenko, porte-parole du Festival.

Demain, le cours normal des opérations va reprendre avec quelques-uns des meilleurs pianistes du jazz

contemporain. En effet, il est remarquable de constater qu'au cours de la même soirée l'amateur du clavier pourra entendre Keith Jarrett interpréter en début de soirée des standards à la PDA, pour ensuite se rendre au Port Royal où se produiront les pianistes Harold Danko et Kirk Lightsey, avant de prendre la direction, en fin de soirée, du Théâtre du Nouveau Monde où l'on va, c'est une certitude, savourer toute la science de Tommy Flanagan.

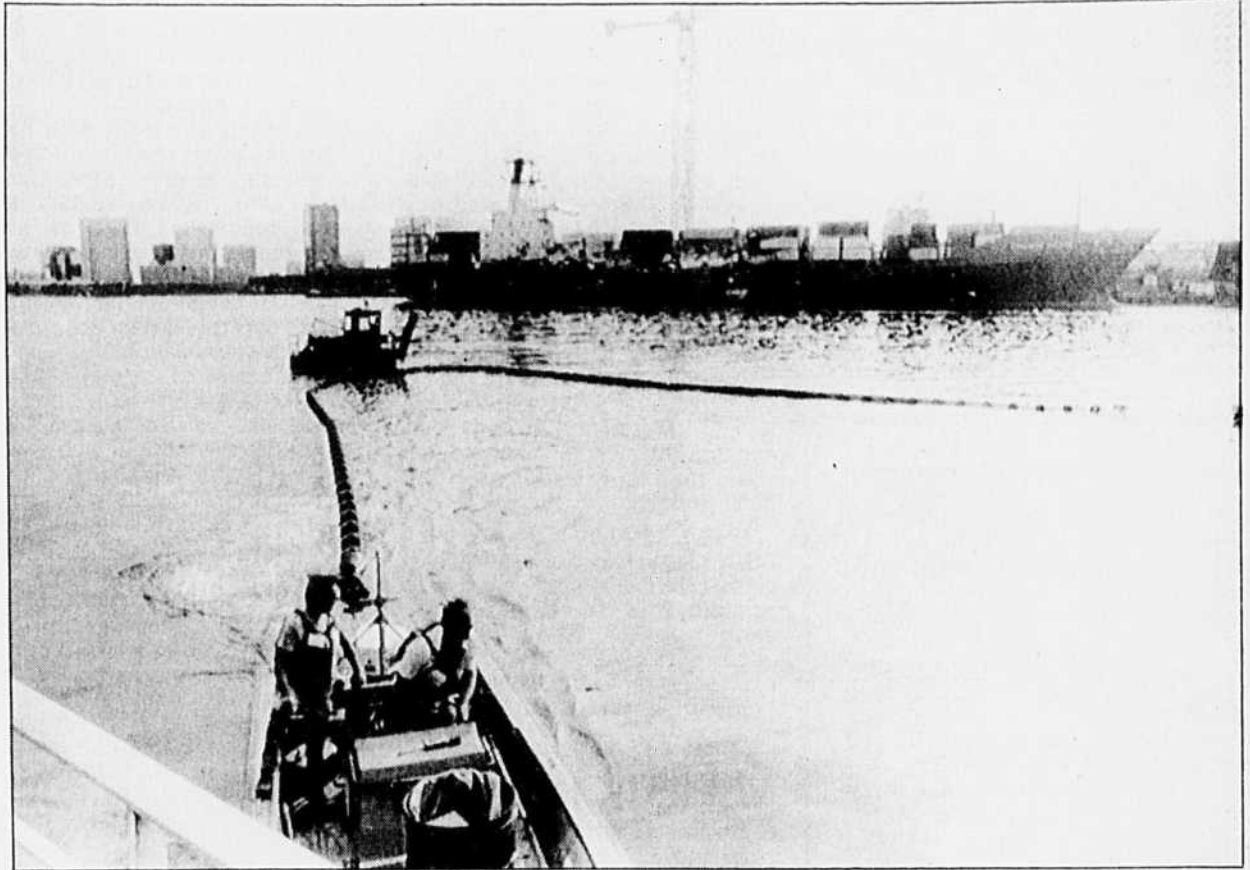


PHOTO AP

Marée noire en Virginie

Deux cargos sont entrés en collision dimanche soir dans la baie de Chesapeake, en Virginie, répandant près de 150 000 litres de pétrole dans la baie. Pris dans un violent orage, le *Columbus America* battant pavillon ouest-allemand, et le *Neptune Jade* basé à Singapour, se sont abordés à huit km au nord du port de Norfolk. Le *Columbus America* est gravement endommagé mais l'accident n'a fait aucun blessé. Une partie du déversement avait déjà atteint les côtes hier.

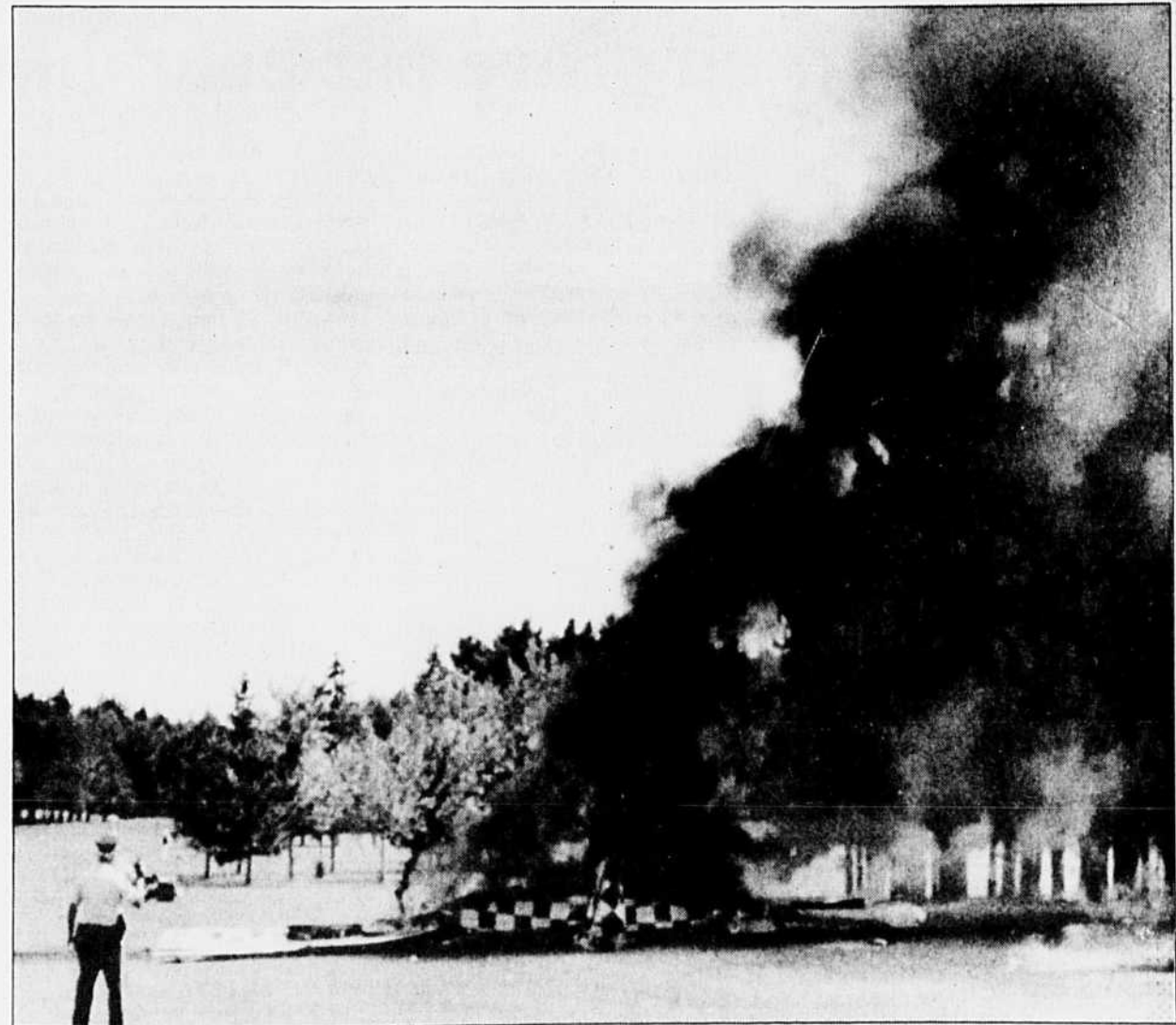


PHOTO PC

Deux tragédies aériennes le 1er juillet

Les festivités entourant la célébration de la Fête du Canada ont été ternies par l'écrasement de deux avions qui participaient à des spectacles aériens. Le premier accident (notre photo), survenu dimanche après-midi à Ottawa, a coûté la vie à Harry Tope, 48 ans, de Mount Pleasant, dans le Michigan. Il participait à un spectacle aérien dans un Mustang P-51 datant de la Seconde Guerre mondiale. L'autre avion, également un appareil de la Seconde Guerre mondiale (T-6), effectuait un numéro d'acrobatie aérienne, lorsqu'il s'est abîmé dans le lac Érié, devant plusieurs milliers de spectateurs ahuris. Le pilote Gifford Foley, 43 ans, un Américain résidant dans l'État de New York, a été incapable de compléter une manœuvre périlleuse. Lui aussi était un habitué des spectacles aériens.

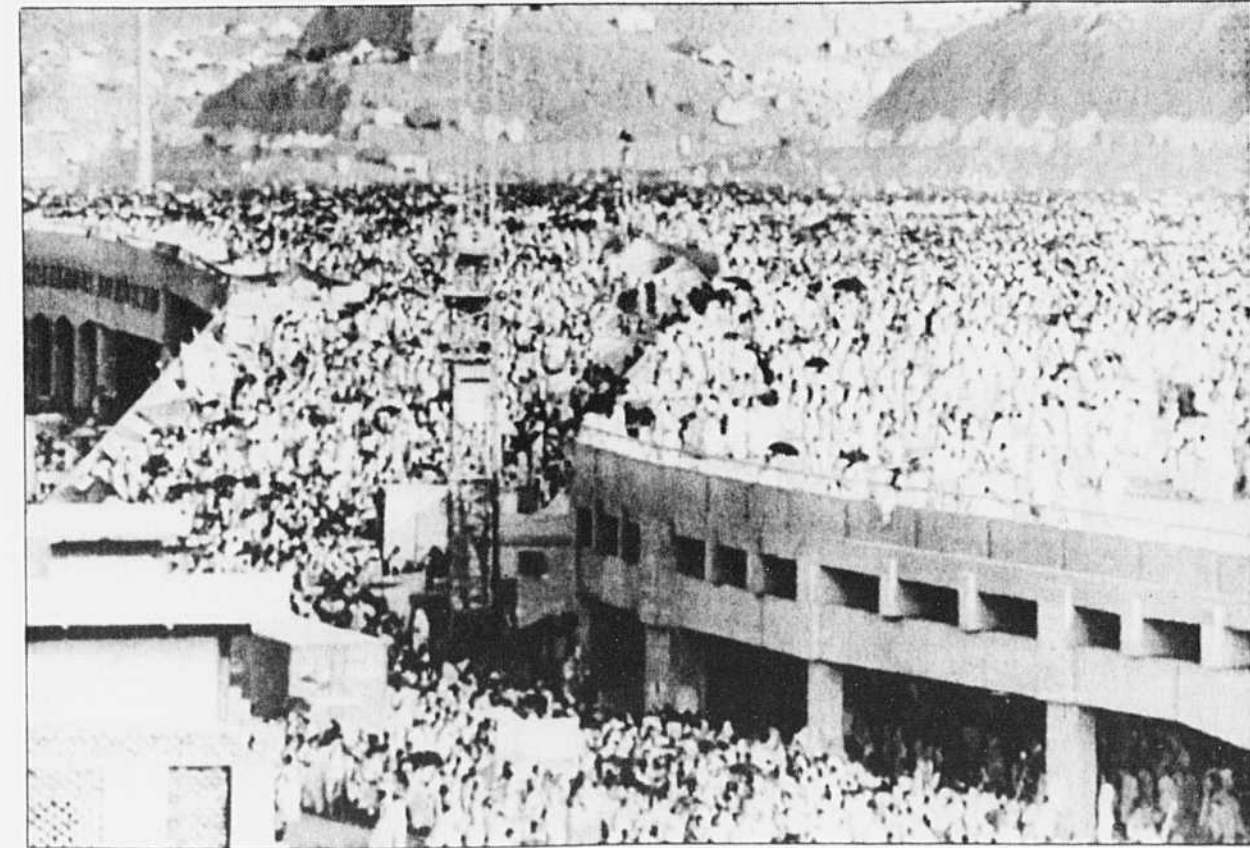


PHOTO AP

Morts à la Mecque

Quelque 800 000 pèlerins ont envahi La Mecque, en Arabie Saoudite, où une panne de ventilation dans un tunnel a occasionné la mort de plusieurs dizaines d'entre eux, hier, lors du pèlerinage annuel dans ce haut lieu de ferveur musulmane. **Page 11**

3 juillet

par la PC et l'AP

1988: le navire de guerre américain Vincennes abat un avion de passagers iranien au-dessus du Golfe Persique: 290 morts.

1986: le président François Mitterrand se rend à New York afin d'assister aux fêtes du centenaire de la statue de la Liberté.

1985: Washington et Moscou annoncent un sommet américano-soviétique, qui doit se réunir en septembre à Genève.

1981: le naufrage du navire océanographique "Arctic Explorer", au large de Terre-Neuve, fait 13 morts.

1978: Pékin met fin à 20 ans d'aide au Vietnam et rappelle tout son personnel technique.

1971: les Indonésiens votent pour la première fois depuis 16 ans.

1969: le Conseil de Sécurité des Nations-Unies condamne à l'unanimité Israël à la suite d'initiatives destinées à modifier le statut du secteur arabe de Jérusalem.

1965: mort du cheval de Roy Rogers, "Trigger", à l'âge de 33 ans.

1964: promulgation de la loi sur les droits civiques aux États-Unis.

1962: l'Algérie devient indépendante, après 132 ans de colonisation française.

1950: des troupes américaines et nord-coréennes s'affrontent pour la première fois dans la guerre de Corée.

1944: les forces soviétiques réoccupent Minsk et font 100 000 Allemands prisonniers.

1940: la flotte anglaise attaque et détruit trois croiseurs de bataille -Provence, Bretagne, Dunkerque- dans le port de Mers-El-Kébir (Algérie); le Strasbourg réussira à s'échapper. Bilan: 1300 marins français tués.

1935: mort d'André Citroën, ingénieur et industriel français, né en 1878.

1909: un incendie à Cobalt, en Ontario, fait 2000 sans-abri.

1904: mort du géant canadien Eddie Beauré à l'âge de 22 ans: il mesurait huit pieds et deux pouces et demi. -Décès de Théodor Herzl, promoteur du sionisme, né 1860.

1898: la flotte américaine détruit la flotte espagnole à la bataille de Santiago.

1893: incorporation de la ville de Kamloops, en Colombie-Britannique.

1876: ouverture d'un nouveau chemin de fer entre Québec et Halifax.

1863: fin de la bataille de Gettysburg, qui consacre la défaite des armées sudistes dans la guerre civile américaine.

1849: les Français entrent à Rome, malgré la résistance de Garibaldi, et rétablissent Pie IX sur son trône.

1814: les Américains capturent Fort Érié, en Ontario.

1760: bataille de Restigouche, la dernière entre les Français et les Anglais au Canada.

1695: la flotte anglaise bombarde Saint-Malo.

1608: Samuel de Champlain fonde la ville de Québec.

1583: Ivan le Terrible tue son fils Ivan dans un accès de colère.

1527: l'armée française, qui se porte à l'aide du pape, envahit le Milanais.

323: Constantin gagne la bataille de l'Adrianople réussissant ainsi l'Empire romain.

Ils sont nés un 3 juillet: l'ex-président de Haïti Jean-Claude Duvalier (1952); le musicien de Jazz Pete Fountain (1931).